



**HAL**  
open science

## Le béguinage : un modèle reproductible ?

Paul-Antoine Barbé

► **To cite this version:**

Paul-Antoine Barbé. Le béguinage : un modèle reproductible ?. Architecture, aménagement de l'espace. 2020. dumas-02934767

**HAL Id: dumas-02934767**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02934767v1>**

Submitted on 9 Sep 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**LE BÉGUINAGE :  
UN MODELE REPRODUCTIBLE ?**

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOURCE AU DROIT D'AUTEUR

**LE BÉGUINAGE :  
UN MODÈLE REPRODUCTIBLE ?**

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

énsa-v

école nationale supérieure  
d'architecture de versailles

2019/2020

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

# **INTRODUCTION**

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

**L**e béguinage est un concept global à la fois social, urbanistique et architectural qui correspond à un projet de vie. Il aurait pu rester confiné dans la sphère de l'analyse historique d'un modèle d'organisation sociale ayant pris une forme spatiale propre à une époque et en particulier à une région de l'Europe où il a imprimé une marque encore visible de son existence, voire même où il donne une forme d'identité propre à la Flandre.

En cela il recèlerait déjà un intérêt réel dont atteste le classement au Patrimoine Mondial de l'Humanité de ses principaux sites mais pour un mémoire de fin d'études d'architecture, un intérêt qui aurait pu être restreint à une monographie figée et datée.

Ce qui confère à ce sujet sa pertinence, c'est la reprise actuelle de ce modèle pour répondre à un des défis les plus importants des sociétés occidentales vieillissantes : les modes de prise en compte des dernières parties de la vie dont découlent des schémas d'aménagement de l'espace et d'architectures bien spécifiques. Après de nombreuses formes de structures d'accueil des personnes âgées depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle et en particulier depuis le développement de l'ère industrielle et urbaine, formes de plus en plus évolutives ces dernières décennies en lien avec l'allongement de la durée de la vie, les changements des modes de vie et la progression des techniques médicales, la référence aux bé-

guinages est réapparue avec force, ou à l'initiative de mouvements associatifs, ou utilisée par des promoteurs de projets et structures d'accueil de personnes âgées à des fins commerciales.

Cette redécouverte et ce réemploi du terme renvoient à la nécessité de faire prévaloir un mode à la fois plus participatif d'accueil collectif et plus individualisé (Ce qui peut paraître paradoxal) et plus respectueux d'un continuum des parcours de vie.

Deux questions se posent pour apprécier cette résurgence:

- De quoi parlent les acteurs actuels quand ils l'évoquent pour le promouvoir ? Quels sont ses éléments fondamentaux à l'aune des sites connus et préservés ? Pourquoi recherche-t-on des alternatives aux modes actuels d'accueil des personnes âgées ?
- Dans quelles conditions ce concept est-il transposable dans le contexte actuel d'aménagement de l'espace et de construction de lieux d'accueil des personnes âgées tout en respectant son authenticité ?

Ceux sont ces questionnements que structurent les analyses de ce mémoire et leur progression démonstrative dans un contexte du traitement de ce sujet qui est fragmenté.

En effet si les béguinages historiques et leurs dérivés ont été étudiés, si l'évolution des structures d'accueil pour

personnes âgées a été longuement commentée, l'actuelle résurgence du concept n'a pas fait l'objet d'analyse critique en tant que telle ou au titre de son actualisation et surtout les trois thèmes, reliés dans ce mémoire, n'ont pas été articulés entre eux dans une mise en perspective axée sur les aspects d'aménagement de l'espace et architecturaux.

\*\*\*

Le classement au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO, en 1998, des béguinages flamands (au nombre de 13) est une reconnaissance de la valeur emblématique de ce concept de vie, d'urbanisation et d'habitat : « *Les béguinages flamands forment des ensembles architecturaux composés de maisons, d'églises, de dépendances et d'espaces verts organisés suivant une conception spatiale d'origine urbaine ou rurale et construits dans les styles spécifiques à la région culturelle flamande. Ils constituent un témoignage exceptionnel de la tradition des béguines qui s'est développée dans le nord-ouest de l'Europe au Moyen Âge (...)* Les béguinages flamands présentent les caractéristiques physiques saillantes d'une planification urbaine et rurale ainsi qu'une combinaison de l'architecture religieuse et traditionnelle de styles spécifiques à la région culturelle flamande (...) l'habitat comme fonction essentielle a conservé (...) l'organisation caractéristique et

*l'architecture fonctionnelle simple qui leur confère leur atmosphère (...) où sentiment communautaire et respect de l'individualité sont équilibrés »*

(Source : Extraits de la définition des béguinages flamands sur le site de l'UNESCO)<sup>1</sup>.

Cette définition a le grand intérêt de fixer un cadre qui met en valeur l'équilibre entre structures d'accueil collectif et préservation de l'identité personnelle, tout en relevant avec force l'importance de la notion « d'atmosphère » particulière créée par le traitement du site et de son architecture. Elle a servi d'appui aux réflexions progressives du mémoire.

\*\*\*

La problématique traitée nécessitait de se garder de plusieurs difficultés :

- Eviter une monographie historique tout en restituant la réalité des sites classés et leur valeur démonstrative qui serviront dans la dernière partie de référence pour tenter d'approcher les conditions d'une transposition actualisée mais authentique du concept.
- Montrer les aspects sociaux et économiques qui sont déterminants sans basculer dans une étude sociologique en faisant prévaloir leurs conséquences sur les choix d'aménagement et de construction à travers la longue histoire des structures d'accueil des personnes âgées,
- Eviter de porter des jugements de



valeur sur des modèles parfois marqués par des conceptions religieuses, politiques ou philosophiques (les projets du XIX<sup>e</sup> siècle de type phalanstère qui sont une forme de reprise du modèle du béguinage) tout en restituant leur importance sur le projet communautaire qui sous-tend toute conception participative.

Il fallait aussi à partir d'une base territoriale limitée montrer la portée universelle du modèle même si d'une certaine façon l'UNESCO avait répondu à cette question. Ainsi si le mémoire englobe l'ensemble des territoires touchés pas le mouvement béguinal, s'attardant tout particulièrement sur la Flandre belge, il généralise l'approche en traitant de projets dérivés au XIX<sup>e</sup> siècle dans l'Europe industrielle qui ont eu un grand retentissement social et architectural.

D'autres difficultés sont apparues quant aux sources. Si la connaissance des béguinages classés est bien documentée, si les études sur les structures d'accueil des personnes âgées durant les trois dernières décennies foisonnent, il n'en est pas de même pour les projets actuels qui font référence au béguinage. Deux raisons expliquent cela : d'une part certains travaux sont très spéculatifs comme la dernière partie le montrera, d'autre part les promoteurs de la résurgence du concept restent ou très traditionnels dans leur approche et le terme de béguinage n'est qu'un habil-

lage sans valeur au fond, ou émettent de simples pétition de principe sans avoir creusé les aspects spatiaux ou architecturaux des projets.

\*\*\*

Le mémoire a donc une double ambition, l'une de démontrer que les mentions actuelles au béguinage sont de peu d'intérêt conceptuel en termes d'architecture, l'autre, beaucoup plus importante dans sa dernière partie, est de capitaliser sur les démonstrations précédentes (Éléments structurants des béguinages à travers leur histoire, état des lieux et critiques des structures d'accueil actuelles) pour apporter des éléments de réflexion novateurs en termes d'aménagement et de construction.

Ces apports sont centrés sur trois aspects complémentaires qui semblent avoir été peu étudiés pour actualiser et rendre viable l'actualisation du projet béguinal : la réincorporation de la structure des béguinages dans le tissu urbain actuel de quartiers et centres ville en déshérence, la compatibilité de la densité urbaine avec un concept « mangeur d'espace » en utilisant la dimension verticale, l'intégration flexible dans les projets des apports des nouvelles technologies.

Il peut être également noté qu'en l'état des recherches pour ce mémoire, aucun sujet similaire, parallèle entre béguinages ancien et projets « actuels », ne

semble avoir été traité.

Enfin l'auteur a bien conscience de deux limites quant aux axes finaux proposés pour transposer le modèle béguinial (III<sup>o</sup> partie) :

D'une part les conditions juridiques et économiques de réalisation n'ont pu être examinées ce qui nécessiterait une étude pluridisciplinaire d'envergure.

D'autre part certaines pistes évoquées restent très exploratoires même en ayant écarté des approches référencées dans le mémoire qui semblent utopistes.

\*\*\*

La méthodologie adoptée est variable selon les thèmes abordés, s'adaptant aux sujets.

La visite des béguinages flamands a été la première étape, par deux fois, d'abord pour appréhender de façon sensible leur implantation dans la ville, leur architecture et l'atmosphère qu'ils dégagent. Un reportage photographique et la rencontre d'habitants ont eu lieu. Le premier déplacement a servi également à réunir des adresses de contacts qui ont été exploitées lors du second déplacement à l'université de Louvain pour consulter un livre existant en un unique exemplaire : « *Les anciennes constructions rurales en Belgique* » par les architectes T.Clement, J.Ghobert, C.Huart.

La question du béguinage est très largement abordée dans la littérature flamande mais très rarement traduite en

anglais ou français. Il existe cependant un livre de référence sur le sujet, « Les béguinages de Flandre, Un patrimoine mondial » (Suzanne van Aerschot et Michel Hierman, auteurs ayant participé au classement au Patrimoine Mondial de l'Humanité).

Plusieurs contacts ont eu avec les services de l'UNESCO, notamment les services de la documentation et des classements des sites de la délégation Belge à l'UNESCO. Il est juste de noter que ces contacts ont été peu fructueux, notamment malgré un certain nombre d'instances d'une faible disponibilité des services de l'UNESCO.

Pour les sujets touchant les structures d'accueil et leur historique, le travail s'est centré sur la recherche documentaire et les archives architecturales disponibles. Des contacts ont eu lieu avec des promoteurs actuels de projet faisant référence au béguinage : ils n'ont jamais adressé autre chose qu'une documentation très commerciale sans accepter de transmettre des plans.

Le mémoire contient des documents nombreux qui sont ou référencés directement ou en note de bas de page. Figure également une annexe bibliographique.

\*\*\*

Le mémoire présentera l'ensemble du concept de béguinage (I), puis expliquera les raisons de sa résurgence sous une forme différente en réaction aux modèles existants de structures

1. <https://whc.unesco.org/fr/list/855/>

d'accueil des personnes âgées (II), enfin abordera la problématique, selon des pistes théoriques, des conditions propres à sa réinsertion authentique dans le contexte actuel (III).

I. Un modèle d'aménagement collectif historique mais résilient

II. L'accueil de la fin de vie : des modèles essouffés, la résurgence du béguinage ?

III. Les conditions de la transposition du modèle béguinal

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

# **SOMMAIRE**

<b>INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>I. UN MODÈLE D'AMÉNAGEMENT COLLECTIF HISTORIQUE MAIS RÉSILIENT</b>	<b>15</b>
<u>CHAPITRE 1 - UN CONCEPT D'ORGANISATION SPATIALE : L'ENCLOS BÉGUINAL</u>	17
1 LE BÉGUINAGE : UNE RÉPONSE À DES ASPIRATIONS RELIGIEUSES ET SOCIALES	19
2 LA RECONNAISSANCE PAR UNE ORGANISATION SPATIALE : L'ENCLOS BÉGUINAL	22
2.1. De la cohabitation féminine à la reconnaissance du mouvement par les autorités religieuses	
2.2. L'encadrement par l'espace d'un mode de vie atypique	
2.3. L'identification finale par la présence spatiale dans le tissu urbain	
3 UN MODE DE VIE RÉSILIENT EN FLANDRES	25
3.1. Un essor rapide puis un coup d'arrêt dans la plupart des pays européens	
3.2. La résistance des béguinages flamands dans la mémoire collective	
3.3. Un concept dérivé : les phalanstères	
<u>CHAPITRE 2 - DE L'ÉCHELLE URBAINE À L'HABITATION BÉGUINALE</u>	31
1 L'ÉCHELLE DE L'ESPACE URBAIN : UNE VILLE MINIATURE DANS LA VILLE	33
1.1. L'enclos des béguines plutôt en dehors des villes	
1.2. Le béguinage rattrapé par la ville	
1.3. Une ville miniature harmonieuse dans la ville	
2 L'ÉCHELLE DE L'ESPACE CLOS : LES DIFFÉRENTES ORGANISATIONS, LE RÉGIME DE L'HABITAT	36
2.1. Le béguinage îlot, dit type « préau »	
2.2. Le béguinage type « rue »	
2.3. Le régime de propriété: une copropriété versus la logique conventuelle	
3 UNE BANALISATION : VERS DES USAGES SOCIAUX CIVILS	41
<u>CHAPITRE 3 - LA RECONNAISSANCE D'UNE VALEUR URBANISTIQUE ET ARCHITECTURALE</u>	43
1 UN CONCEPT D'AMÉNAGEMENT PORTEUR DE L'IDENTITÉ LOCALE	44
2 LE CLASSEMENT DE L'UNESCO : UNE APPROCHE ENFIN GLOBALE	48
<b>II. L'ACCUEIL DE LA FIN DE VIE : DES MODÈLES ESSOUFLÉS, LA RÉSURGENCE DU BÉGUINAGE ?</b>	<b>51</b>
<u>CHAPITRE 1 - DE L'ENFERMEMENT À LA RECHERCHE DE LIEUX DE VIE</u>	55
1 LE SYSTÈME CHARITABLE : LES HOSPICES ET ASILES	57
2 L'ASPIRATION À DES LIEUX DE FIN DE VIE PLUS DIGNES	62
3 LES VARIATIONS AUTOUR DE LA MAISON DE RETRAITE : UN MODÈLE EN ADAPTATION CONTINUE	67

<b>CHAPITRE 2 - LA PRÉÉMINENCE DES NORMES MÉDICALES SUR LES FONCTIONS DE L'HABITAT</b>	<b>69</b>
1 LES EHPAD, UN MODÈLE STÉRÉOTYPÉ D'OU UNE ARCHITECTURE STANDARDISÉE	71
2 UNE RELÉGATION URBAINE DANS DES ZAC	74
<b>CHAPITRE 3 - DE NOUVELLES ALTERNATIVES D'ACCUEIL PARFOIS INSPIRÉES DU BÉGUINAGE</b>	<b>79</b>
1 RÉSIDENCE ET MARPA : UN MODÈLE SPATIAL ET D'HABITAT PROCHE DE LA STRUCTURE DES BÉGUINAGES	81
2 DES INITIATIVES RÉCENTES : UN SIMPLE HABILLAGE PROMOTIONNEL USANT DE L'IMAGE DES BÉGUINAGES ?	84
2.1. L'apparition de projets nettement alternatifs	
2.2. La récupération du terme à des fins promotionnelles sans adaptation respectueuse du concept initial	
<b>III. LES CONDITIONS DE LA TRANSPOSITION DU MODÈLE BÉGUINAL</b>	<b>93</b>
<b>CHAPITRE 1 - LES ÉLÉMENTS TRANSPOSABLES AUX « NOUVEAUX BÉGUINAGES »</b>	<b>95</b>
1 UNE STRUCTURE SPATIALE INSÉRABLE, VOIRE BÉNÉFIQUE À LA VILLE	97
1.1. Le béguinage des types « préau » et « rues » : une morphologie des villes adaptée à leur insertion.	
1.2. L'îlot vert du béguinage: un espace de respiration de la ville économiquement possible	
2 UNE NOUVELLE LOGIQUE « DOMICILIAIRE »	101
2.1. De la maisonnée à la colocation, un nouveau mode de vie pour les séniors	
2.2. Générer des interactions à l'intérieur et l'extérieur de l'infrastructure	
<b>CHAPITRE 2 - LES CONDITIONS FAVORABLES DE LA TRANSPOSITION</b>	<b>105</b>
1 UNE VOLONTÉ POLITIQUE DES AMÉNAGEMENTS PUBLICS	107
2 RELEVER LES DÉFIS DE LA DENSIFICATION : LA VERTICALITÉ ?	109
2.1. La maisonnée verticale : un concept séduisant mais utopique	
2.2. Une utopie qui pourrait prendre forme	
3 INTÉGRER FORTEMENT LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DANS L'ÎLOT ET DANS L'HABITAT	117
3.1. La domotique : des technologies qui facilitent la mise en œuvre des béguinages	
3.2. Incorporer des systèmes évolutifs d'équipement médicaux pour respecter le continuum de vie	
<b>CONCLUSION</b>	<b>121</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>125</b>

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR





**UN MODÈLE D'AMÉNAGEMENT  
COLLECTIF HISTORIQUE  
MAIS RÉSILIENT**

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOURCE DE TRAVAIL D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

# **CHAPITRE 1**

-

## **UN CONCEPT D'ORGANISATION SPATIALE : L'ENCLOS BÉGUINAL**

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

# 1. LE BÉGUINAGE : UNE RÉPONSE À DES ASPIRATIONS RELIGIEUSES ET SOCIALES

La montée en puissance dans la vie religieuse et sociale des grandes abbayes à partir du 9<sup>e</sup> siècle, progressivement titulaires de richesses importantes, conduit à une réaction sous l'impulsion de Bernard de Clairvaux au début du 12<sup>e</sup> siècle qui prône un retour au travail et à l'austérité. Sur ces préceptes, il fonde l'abbaye de Clairvaux et diffuse ses idées nouvelles qui vont inspirer les recluses, un mouvement féminin pré-béguin.

Il s'agit là des racines profondes du concept de béguinage, alliant isolement mais non enfermement collectif, travail et austérité de vie dans la recherche d'une voie spirituelle de purification. Cet alliage nécessite plusieurs conditions pour être réalisé : la création d'un espace propre et fermé sans être cloîtré, la disposition de moyens financiers importants (il faut financer son propre espace de réclusion), l'adhésion à un mode de vie qui accorde une grande importance à la simplicité, voire à l'ascétisme, et au travail considéré comme une valeur essentielle.

Une autre source du mouvement béguinal, liée plus à des préceptes religieux

que strictement spirituels, tient à la charité. Celle-ci impose un contact avec la société par le recueil des pauvres et des démunis, des abandonnés et des malades. Elle impose ainsi que l'espace clos ou la vie recluse ne soient pas totalement fermés mais pour l'exercice des missions de charité, ouverts sur l'espace social. Il est révélateur que les premiers béguinages ne comporteront pas de lieux de culte mais seront construits à leur proximité immédiat, à la différence d'un couvent qui réunit dans une unité spatiale tous les fonctions nécessaires et est replié sur lui-même, même pour l'exercice de la charité.

Cette seconde source du mouvement répond également à une aspiration sociale des femmes de la bourgeoisie : elle leur offre une alternative par rapport au fait d'être totalement cloîtrées, dans le cadre d'une société patriarcale qui ne connaît en pratique que deux statuts aux femmes, celui d'être femme mariée (ou veuve) ou moniale. Elle correspond à des personnes qui disposent d'une autonomie financière et auxquelles leur société familiale reconnaît une certaine latitude d'organisation de leur vie ; ces caractéristiques se retrouvent plus faci-

lement dans le milieu urbain.

Ces deux origines vont conduire des femmes à se regrouper pour d'une part former des lieux d'habitation qui sont à la fois un espace de vie commun, soumis à des règles de vie proches de celles des couvents sans en être, mais aussi un espace respectant une vie personnelle car formé par le regroupement de maisons habitées par des personnes respectant ces règles communes, pour d'autre part exercer des missions de charité.

La création de ce type de lieux de vie n'a été rendu possible que grâce à l'essor des villes, essor qui lui-même donnait lieu à une demande sociale d'aide pour faire face à la croissance rapide de la population, dans sa partie la moins intégrée et donc la plus pauvre.

Là encore il est révélateur que les premiers enclos béguinaux (conçus en tant que tels) seront construits à la périphérie des villes, juste à côté des remparts pour plusieurs raisons qui répondent bien aux origines du concept : un espace foncier dédié à une vie isolée mais non recluse, proximité avec les lieux de culte mais indépendance à leurs égards, proximité des populations rejetées au-delà du tissu urbain protégé.

Pour toutes ces raisons, le béguinage est un phénomène urbain sociologiquement et spatialement : c'est dans le tissu urbain ou dans sa proximité qu'il

trouvera son aire de développement, puis d'enracinement.

A droite en haut  
Le béguinage de Malines hors des murs de la ville que l'on peut voir dans le fond. Les troubles religieux et la rébellion de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle y ont mis fin. Pour des raisons stratégiques, les mendiants mettent le feu à une partie du béguinage en 1572. Le béguinage sera rétabli à l'intérieur des murs de la ville.  
(Aquarelle de J.B de Noter, XIX<sup>e</sup> siècle, Archive de la ville de Malines)

A droite en bas  
Plan de la ville de Malines en 1574 où l'on peut voir le Béguinage dans l'ancienne (limite rouge).  
(Gravure sur cuivre, Joris Hoegnagel, 1574, Archive de la ville de Malines)



## 2. LA RECONNAISSANCE PAR UNE ORGANISATION SPATIALE : L'ENCLOS BÉGUINAL

### 2.1. DE LA COHABITATION FÉMININE A LA RECONNAISSANCE DU MOUVEMENT PAR LES AUTORITÉS RELIGIEUSES

Les béguines se regroupant autour des sites religieux et des hospices, apparaissent progressivement des quartiers formés de maisons individuelles qu'elles occupent seules ou en cohabitation. C'est dans un premier temps l'assemblage, non pensé initialement, de ces maisons qui forme l'embryon des enclos, mais sans statut, ni reconnaissance propre. Le développement rapide de cette façon d'habiter, on pourrait dire concertée, spontanée et volontaire, conduit presque naturellement à un certain stade à rechercher une forme d'organisation qui serait reconnue par les autorités religieuses et civiles. Pour répondre à ce besoin, les béguines nomment une Grande-Dame qui au début est souvent adouée et soutenue par les moines cisterciens.

C'est en 1216 pour que le Pape reconnaît oralement ce type de groupe comme faisant partie de l'Église sans pour autant appartenir à un ordre religieux spécifique. C'est pour l'organisation de l'Église de l'époque une novation qui crée en fait un statut particulier.



Dessin faisant parti d'un ensemble de 75 autres dessins sur la habitues et vêtements de béguines et autres costumes religieux. Dessin colorée attribué à Jean François Mardulyn (1751-1843). (Malines - Archives de la ville)



## **2.2. L'ENCADREMENT PAR L'ESPACE D'UN MODE DE VIE ATYPIQUE**

Au fur et à mesure que ce mode de vie rencontre du succès, se propageant dans les centres urbains très saturés au sein des remparts, plusieurs problèmes apparaissent :

- Le mode de vie de femmes seules s'entraînant selon des règles fixées par elles n'est pas naturellement dans l'ordre social de l'époque. Même reconnu, mais informellement par l'Église, cela peut être une source de désordre social qu'il convient d'encadrer, voire de séparer du reste du tissu urbain. L'Église va appuyer un mouvement de regroupement spatial qui se rapproche alors de modes d'organisation connus. Ainsi, en commun accord, les villes et les seigneurs cèdent des terres aux béguines pour créer des enclos, qui seront compris dans une paroisse et soumis à l'autorité d'un prêtre.

- Cette orientation correspond aussi à un besoin à partir du moment où le mouvement prend de l'ampleur : les cohabitations ne suffisant plus dans des maisons individuelles, il devint naturel de construire des bâtiments qui correspondront aux principes de vie du groupe, précédemment expliqués : un espace isolé et clos mais cependant ouvert, à proximité des centres religieux et des besoins sociaux, des habitats individuels assortis de bâtiments pour les fonctions communes.

- Enfin pour maintenir l'intégrité du mode de vie, il fallait mettre à l'abri la communauté des tentations extérieures et faciliter l'autogestion de la vie commune.

## **2.3. L'IDENTIFICATION FINALE PAR LA PRÉSENCE SPATIALE DANS LE TISSU URBAIN**

La création d'un espace destiné aux seules béguines (l'enclos, le béguinage) rend le mouvement identifiable, physiquement visible, il prend corps grâce à sa structuration spatiale, il sort d'une relative confusion sur son projet de vie et des inquiétudes qui en découlent (Des femmes entre elles dans des maisons de ville ?).

L'enclos va permettre l'enracinement dans le temps d'un mouvement qui autrement n'aurait pu être qu'un phénomène passager. En étant un lieu identifié avec une architecture spécifique, partie prenante du tissu urbain mais pourtant distincte de lui, l'enclos va permettre la survivance du concept de vie du béguinage à travers le temps, notamment dans les pays du Nord de l'Europe où les conditions politiques religieuses, politiques et sociales lui sont favorables.

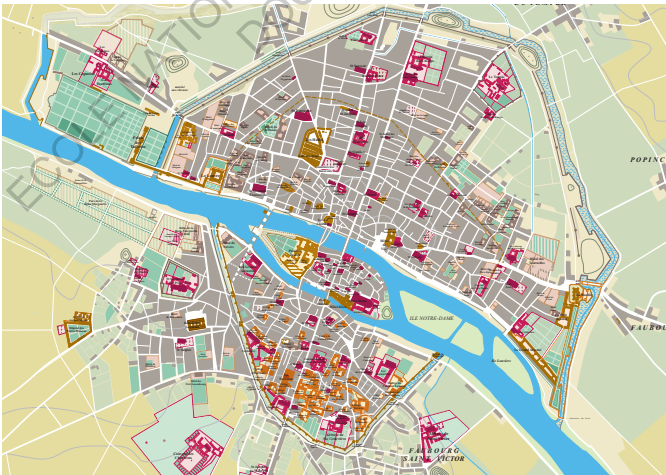
Paris en 1300



Paris en 1450



Paris en 1600



Bois	Bâti
Jardin	Eglise couvent
Marais	Bâtiments publics
Vignes	Hôtels particuliers
Agriculture	Collèges
Jardins potagers maraîchage	Cimetière
fond péri-urbain	

Ces trois cartes de Paris montre l'évolution du béguinage de Paris (Béguinage de l'Ave Maria) entre 1300 et 1600.

Ces documents permettent de bien comprendre comment la ville va petit à petit rattraper les enclos béguinal et rendre le phénomène profondément urbain.

On peut aussi observer que le Béguinage devient un couvent sur la carte de Paris en 1600. Exemple de ré-intégration des béguines dans les ordres religieux.

(Carte de Michel Huard, Architecte urbaniste, 2010)

### 3. UN MODE DE VIE RÉSILIENT EN FLANDRES

#### 3.1. UN ESSOR RAPIDE PUIS UN COUP D'ARRÊT DANS LA PLUPART DES PAYS EUROPÉENS

Jusqu'à la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle, le béguinage va connaître une expansion dans toute l'Europe.

Le mouvement que l'on croit concentré souvent uniquement entre l'actuelle Belgique et les Pays-Bas, est en réalité très répandu en Allemagne, en France puis en Europe de Sud.

En France, le roi Saint-Louis fonde en 1264 le béguinage de Paris dans le quartier du Marais : son site se situait à l'emplacement actuel du Lycée Charlemagne (Les béguines ayant disparu, le site fut transformé en couvent, ce qui est l'évolution la plus fréquente, puis en 1790 devint une caserne avant d'être un lycée). Il était adossé aux murailles de l'enceinte de Philippe Auguste.

Cependant une partie du clergé restera toujours hostile à cette forme de vie hors les ordres religieux reconnus. De nombreuses communautés de béguines seront accusées d'hérésie, certaines seront emportées par la chute de l'Ordre du Temple, d'autres dans le sud de l'Europe seront rattachées au catha-

risme. A Paris, une première béguine sera brûlée vers 1310, puis les béguinages disparaîtront rapidement en Italie et en Espagne.

Des raisons économiques et démographiques expliqueront aussi ce déclin jusqu'à une presque totale extinction dans toute l'Europe après les guerres de religion : la guerre de Cent ans altère la prospérité des villes et de la bourgeoisie, les exonérations fiscales accordées sont remises en cause, la baisse de la démographie due aux grandes épidémies et aux guerres exerce une pression forte sur les femmes, ralentissant les vocations, enfin le durcissement des convictions religieuses avec la Réforme laisse peu de place à des modes jugés marginaux d'engagement. La Flandre seule maintient ce mode de vie.

Retable de l'autel, église de S. Antoine, Barcelone, Jaime Huguet, siècle XV

Possible représentation du « reclusorio de Santa Margherita »



### 3.2. LA RÉSISTANCE DES BÉGUINAGES FLAMANDS DANS LA MÉMOIRE COLLECTIVE

Les béguinages flamands furent exempts de ce mouvement général de disparition pour deux raisons, tout d'abord les évêques flamands étaient favorables au béguinage mais surtout, phénomène essentiellement urbain comme cela a été noté précédemment, les grandes villes de Flandre et leur bourgeoisie protégèrent les béguinages qui étaient consubstantiels à leur sociologie, leur économie et leur type d'urbanisation. Par ailleurs l'économie manufacturière restera longtemps prospère dans les villes de Flandre et de Brabant ce qui favorisera les béguinages qui étaient non seulement des sociétés para religieuses mais aussi de petites manufactures drapières à la fois productrices et consommatrices. Au total d'une certaine façon, le modèle des béguinages flamands correspondait à celui de ville flamande du XV<sup>ème</sup> siècle.

Plus encore la Renaissance, puis la Contre-réforme furent des facteurs de renforcement des béguinages, à la différence du reste de l'Europe. Deux personnages vont y contribuer : le premier Nicolas d'Essche, curé du béguinage de Diest, accentue encore la singularité de l'enclos béguinal en supprimant les voies publiques qui traversaient

alors les béguinages. Le deuxième Johannes Hauchinus, généralisa l'obligation d'assister aux différents offices. Ce fut un retour au fondement du « béguinisme » en se rapprochant des règles conventuelles qui amorça un renouveau des vocations.

Ce renouveau entraîna une modification de l'architecture existante : les voies publiques furent « privatisées » avec un retour à une acceptation plus close de l'enclos, la construction des grandes églises fut entreprise dans l'enclos.

Pendant les béguinages flamands entrent dans une phase de lent déclin à partir de la seconde partie du XVIII<sup>ème</sup> siècle qui correspond également à celui des grandes villes commerçantes et industrielles. Sous l'occupation française des pays bas autrichiens (l'actuelle Belgique) après la campagne de Flandre, la France entreprend une politique anticléricale qui prohibe le port des habits religieux et confisque les biens du clergé.

Les béguinages furent aussi touchés par les décrets français bien que les béguines ne fassent pas partie d'un ordre religieux, notamment le droit d'exercer dans leurs hospices leur fut retiré. Comme cette activité était la dernière qui justifiait l'existence des béguinages, la plupart d'entre eux durent fermer définitivement.

La façon de traiter le patrimoine immobilier est alors très diverses selon les sites : lorsque les béguinages étaient peu identifiés dans le tissu urbain, les maisons furent le plus souvent vendues ou laissées à l'abandon, lorsque au contraire les sites étaient bien structurés, une certaine unité patrimoniale fut préservée souvent par les municipalités ou des œuvres civiles de charité qui devinrent propriétaires. Dans beaucoup de cas, les béguines restèrent sur place et devinrent locataires des municipalités ou des œuvres de charité. Quant aux bâtiments des œuvres sociales (hospices, infirmeries) ils furent incorporés aux Hospices civils.

Après l'indépendance en 1830 de la Belgique, s'instaure un nouveau système de location des maisons des enclos béguinaux, qui contribua à les préserver, par un régime très proche de celui des logements sociaux (loyers modérés et droit d'usage la vie durant réservés à une population féminine). D'une certaine façon les béguinages substituants deviennent des logements sociaux destinés à des femmes âgées : ils prennent l'aspect de maisons de retraite avant l'heure.

La fin du XIX<sup>e</sup> siècle va remettre en cause ce modèle économique. En effet certaines municipalités mettent fin aux loyers modérés pour écarter les béguines et retrouver la pleine jouissance de leur patrimoine pour moderniser un

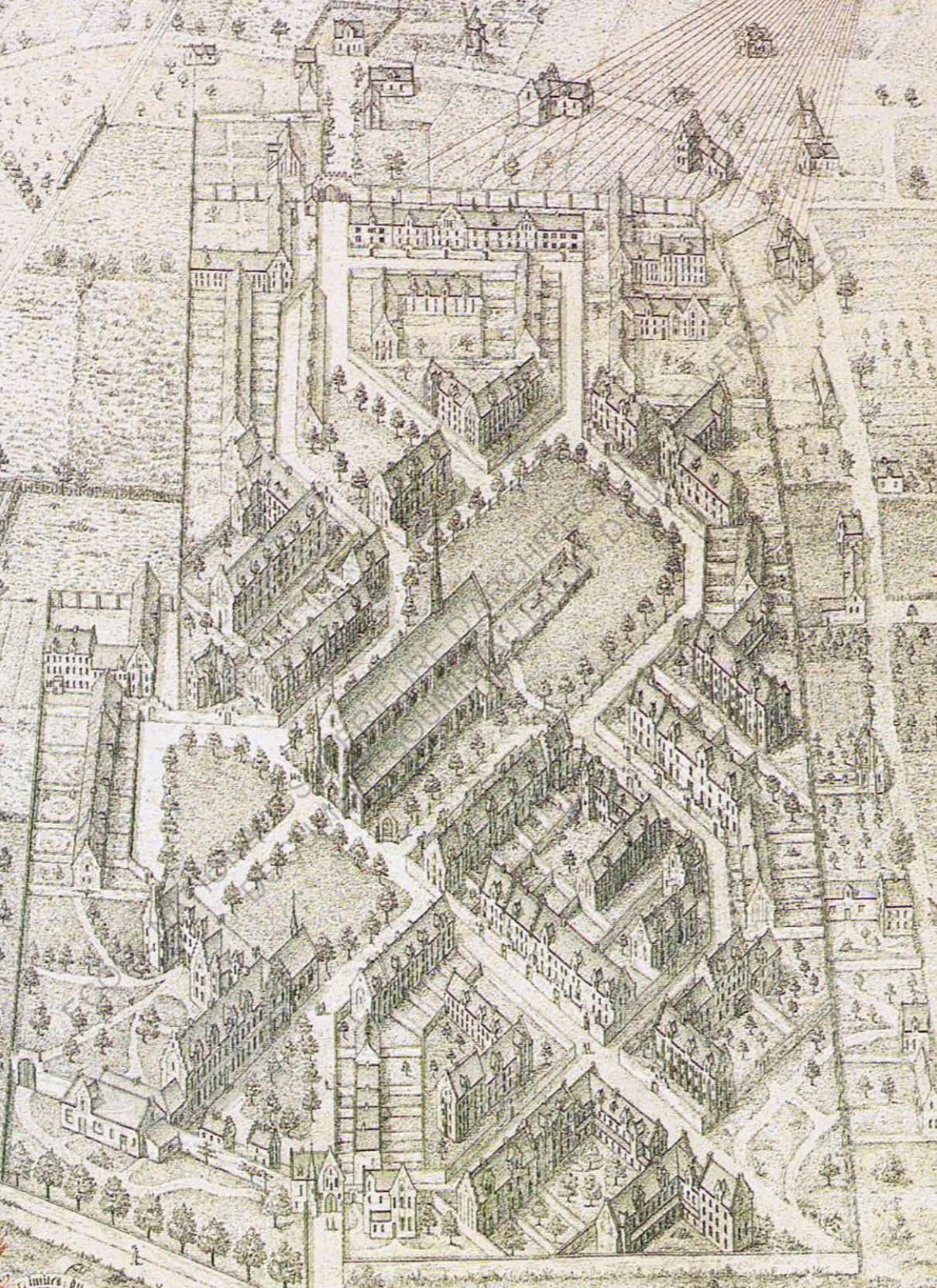
tissu urbain en expansion. Le cas le plus emblématique est celui du vieux béguinage de Gand qui sera détruit à partir de 1867.

Cependant preuve de la résilience du concept dans cette partie de l'Europe, des initiatives privées sont alors prises pour reconstituer le béguinage de la ville sous l'impulsion du duc d'Arenberg. Un nouveau béguinage est créé sur sept hectares dans la banlieue de la ville dans le quartier du Mont-Saint-Amand (Sint-Amandsberg) sur les plans de l'architecte Jean-Baptiste Béthune. 80 maisonnettes et 14 petits couvents sont construits pour réunir les béguines expulsées. L'ensemble sera classé au Patrimoine mondial de l'Humanité en 1998 malgré son architecture récente.

(page 28)

Vue axonométrique du nouveau grand béguinage de Saint-Amand à Gand. De style néo-gothique, il est construit en moins de deux ans entre 1873 et 1874. Une des opérations immobilières les plus importantes de l'époque à Gand.

(Extrait de la bible angevine (Anjoubibel)  
folio 227 Maurits Sabbebibliotheek, K.U.Leuven)



...mies du

### **3.3. UN CONCEPT DÉRIVÉ : LES PHALANSTÈRES**

Deux mouvements parallèles traitent des conditions d'habitats des milieux ouvriers dans la seconde partie du XIX<sup>e</sup> : d'une part le christianisme social débouchant sur le paternalisme patronal qui accompagne le développement industriel d'une offre de logement selon une urbanisation conçue par l'entreprise, d'autre part les thèses utopistes, portées par les milieux intellectuels et syndicaux ouvriers, parfois aussi patronaux, pour rechercher des modes de vie fondés sur une organisation de l'espace de vie qui promeuvent une vision collective et consentie dans un espace clos et souvent autogéré.

Cette vision, particulièrement connue à travers les thèses de Charles Fourier, s'incarne dans le Phalanstère dont la définition « Ensemble de bâtiments à usage communautaire qui se forme par la libre association et par l'accord affectueux de leurs membres » donnée par Fourier semble rejoindre le projet des béguinages. En fait il serait excessif de considérer les deux projets de vie comme convergents. Si beaucoup d'éléments les rapprochent, notamment l'idée d'un espace clos et autogéré, des concepts fondateurs des deux projets comme la charité ou une revendication

d'appartenance à une classe sociale, le caractère exclusivement féminin du béguinage par rapport à la dimension familiale des phalanstères, les en éloignent.

Cependant il doit être observé qu'à l'heure actuelle de nombreuses associations associent les deux concepts dans la présentation de leur projet. Les associations qui se revendiquent du mouvement de « l'Habitat participatif », mentionnent comme étant leur source à la fois les béguinages et le mouvement ouvrier. On retrouve également cette double filiation au sein de l'association Béguinage Solidaire avec une définition du projet « Permettre à toute personne, y compris celles en situation de fragilité, d'être actrice de sa vie et présente dans la société au travers de solutions innovantes d'habitat participatif et solidaire » qui se rapproche beaucoup des principes fondateurs des deux mouvements. De même l'Association Multiâges – Vivâges « Créer un béguinage moderne ? Un village dans la ville ! » fonde son argumentaire en reprenant la filiation des phalanstères.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



**CHAPITRE 2**  
-  
**DE L'ÉCHELLE URBAINE  
À L'HABITATION BÉGUINALE**

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

# 1. L'ÉCHELLE DE L'ESPACE URBAIN : UNE VILLE MINIATURE DANS LA VILLE

Si le béguinage est un phénomène urbain, sa relation avec le processus d'urbanisation est complexe, presque parfois comme placé en marge du tissu urbain.

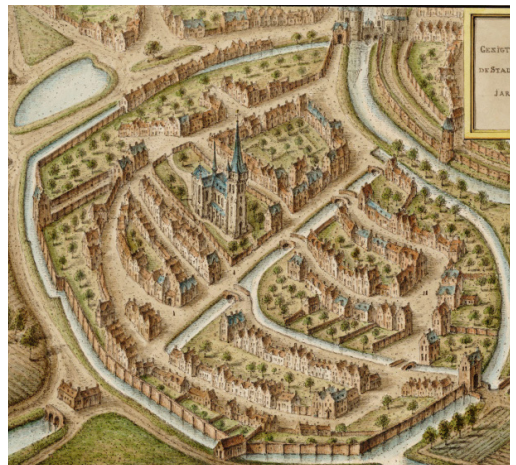
## 1.1. L'ENCLOS DES BÉGUINES PLUTÔT EN DEHORS DES VILLES

Comme l'historique précédemment exposé l'a démontré, la nécessité de trouver des lieux spécifiques aux béguines, sorties alors de leurs maisons de béguinage de ville, a imposé de trouver des terrains, en termes modernes de dégager du foncier.

Très naturellement celui-ci ne pouvait se trouver qu'à la limite de la ville, c'est-à-dire au-delà des remparts mais également dans à leur proximité immédiate.

De même ces terrains, ou donnés par des seigneurs ou achetés par les familles bourgeoises des béguines, ne devaient pas être des terres riches. Se dessine alors un schéma, déjà connu pour la localisation des monastères, d'installation sur des terrains marécageux et des friches. L'emplacement du grand béguinage de Bruges sur une île est typique de cette problématique.

Plan panoramique du béguinage de Malines en dehors des murs, comme un petit village satellite. (Dessin au crayon de J.B de Noter, XIXème siècle, Archive de la ville de Malines)



## 1.2. LE BÉGUINAGE RATRAPÉ PAR LA VILLE

**A**vec l'essor économique des villes flamandes, les béguinages sont peu à peu rattrapés par le processus d'urbanisation. Déjà proches des villes, le long des remparts, les enclos se trouvent progressivement inclus dans de nouveaux quartiers au fur et à mesure que les enceintes sont démantelées.

Lorsque que le béguinage n'était pas riche, il ne put résister à la pression immobilière comme ce fut le cas pour le béguinage d'Alost en partie détruit pour faire passer une route, la ville faisant pression sur celui-ci pour déménager et l'y inciter en lui offrant un nouveau terrain près des nouvelles limites de la cité. Beaucoup plus tard et dans un autre contexte, le cas de Gand (cf. ci-dessus) illustre cette problématique classique de l'extension urbaine. Cependant beaucoup de béguinages étaient suffisamment structurés et identifiés au sein du tissu urbain, pour certains assez riches et politiquement soutenus, pour qu'ils ne soient pas menacés. Bien au contraire, c'est l'ilot béguinal ou la « rue des béguines » qui vont donner leur identité à cette partie de la ville.

## 1.3. UNE VILLE MINIATURE HARMONIEUSE DANS LA VILLE

**L**es sites de béguinage les plus élaborés relèvent d'une organisation spatiale introvertie.

De par leur concept fondateur, puis par leur implantation à l'extérieur des villes sur des parcelles prévues à cet effet, les béguinages sont conçus comme des ilots tournés vers eux-mêmes : des maisons et des bâtiments rangés autour d'une rue ou d'une place, tournées vers elle, dont l'ensemble est protégé par des clôtures et accessible par une porte, le plus souvent unique. À l'intérieur, une ville miniature est reconstituée, avec le plus souvent une homogénéité de style qui concourt à l'harmonie de l'ensemble.



Bèguinage de Gand



Bèguinage de Dondermonde



Bèguinage de Turnhout



## 2. L'ÉCHELLE DE L'ESPACE CLOS : LES DIFFÉRENTES ORGANISATIONS, LE RÉGIME DE L'HABITAT

**P**our de nombreuses raisons, il est assez artificiel d'établir une typologie des béguinages.

- Tout d'abord à la différence des bâtiments conventuels dont l'ordonnement obéit à des règles précises, tel n'est pas le cas des béguinages. Il n'est pas possible par exemple de trouver trace de l'équivalent de « cahiers des charges » (pourtant parfois évoqués) qui fixeraient des normes reproductibles.
- Ensuite produits d'initiatives privées, non organisées en ordre religieux centralisé, très ancrés dans le tissu et la sociologie de chacune de leur ville d'origine, les béguinages sont des prototypes urbains évolutifs.
- Enfin comme cela a été démontré, ils font subir de nombreuses déformations en raison de la pression urbaine.

Cependant deux modèles peuvent être distingués, étant précisé que dans la plupart des cas, la réalité est mixte, mêlant des aspects différents de chacun d'entre eux.

### 2.1. LE BÉGUINAGE ILOT, DIT TYPE « PRÉAU »

**C**e type de béguinage reprend l'organisation spatiale d'un petit quartier ou village. C'est le plus connu et le plus visible. Les maisons des béguines s'organisent autour d'une prairie qui constitue aussi une place centrale. La prairie pouvait avoir plusieurs fonctions, celles de potager, d'herbier, de pâtures. Ce type de béguinage jouit d'une ambiance particulière dans les villes actuelles où il constitue un parc urbain paisible.

Ce type de béguinage obéit à un projet architectural que l'on pourrait qualifier d'informel mais cependant existant : s'il n'existe pas de plan d'alignement précis, l'orientation des maisons est identique et leur style, alors qu'elles ne sont pas construites en même temps, plutôt homogènes. Celui-ci est en adéquation avec celui du tissu urbain environnant, assurant sa reprise au sein de l'enclos. À la différence des édifices religieux ou publics, il n'existe pas de volonté d'indiquer une rupture par un autre langage architectural, encore moins par de l'ostentation, mais de s'inscrire en continuité : en cela l'ilot

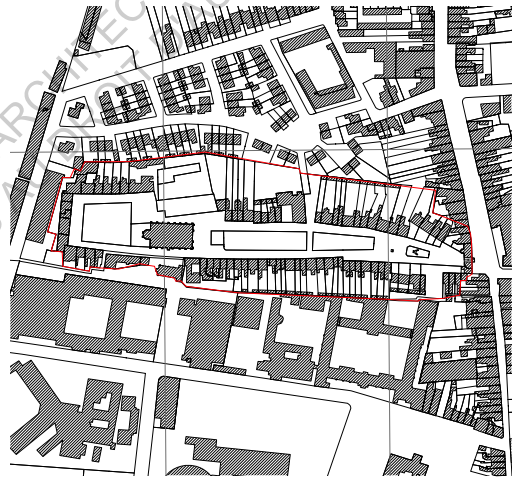
reste dans la cité.

Ces sites ont pu évoluer mais à la marge : une église ou une chapelle ont été construite au milieu de la prairie, le béguinage de Turnhout, a vu une partie de ses maison disparaître pour y construire une église, puis derrière une deuxième prairie.

Il s'agit de l'archétype des béguinages représenté par les sites de Turnhout, Dondermonde, Gand...



Béguinage de Dondermonde (limite en rouge)



Béguinage de Turnhout (limite en rouge)



Face à l'église - vue sur préau



Depuis le parvis de l'église - vue sur préau

## 2.2. LE BÉGUINAGE TYPE RUE

Ce type de béguinage est la forme la plus ancienne, celle née et restée au sein du tissu urbain central, y ayant bénéficiée d'une personnalisation.

Il s'agit de rues progressivement habitées par des béguines et ayant été identifiées comme des béguinages à part entière à un certain stade de leur peuplement : elles sont souvent rebaptisées « Begijnhof straat » (rue du béguinage), puis privatisées par le béguinage, la création de portes finissant ce processus.

Dans certains, les deux modèles vont se mêler selon des évolutions diverses, par exemple en ouvrant l'îlot par la création d'une rue ou à l'inverse en clôturant la rue du béguinage par une forme d'enceinte. Le schéma de dénaturation est le plus fréquent est celui de l'effet de la pression urbaine sur la structure du béguinage.



Béguinage de Lierre (limite en jaune)



Sint Margaretastraat - Lierre



Béguinage de Gand Notre-Dame-au-Pré (limite en rouge)  
Béguinage de type mixte (préau + rue)



Lange Violettestraat - Gand



### **2.3. LE RÉGIME DE PROPRIÉTÉ : UNE COPROPRIÉTÉ VERSUS LA LOGIQUE CONVENTUELLE**

**L**e béguinage est un système de copropriété : la réunion des béguines, formée en conseil, est propriétaire du foncier et chaque béguine qui souhaite construire une maison, doit obtenir son autorisation. Si celui-ci accepte, la béguine prend à sa charge le cout de la construction et en remet la propriété à la communauté, elle en aura en revanche l'usufruit jusqu'à sa mort. Une béguine avait le droit de louer une partie de sa maison ou d'une maison qu'elle avait fait construire ce qui permettait de faire accéder au béguinage des femmes moins aisée. Une maison pouvait accueillir jusqu'à trois béguines.

A la mort de la béguine, la maison revenait au béguinage qui pouvait louer ou vendre a une autre béguine.

Ce système assurait la transmission d'un bâti individuel au sein de personnes qui partageait la même vision du mode de vie.



Facade coté préau



Facade coté jardin privé



Habitante du béguinage



Entrée

### 3. UNE BANALISATION : VERS DES USAGES SOCIAUX CIVILS

**A**près l'invasion française, la remise en cause du béguinage va passer par la destruction de certains éléments architecturaux symboliques comme les portes des enclos, ce qui sera le signe de l'appropriation par la cité des bâtiments à usage collectif des béguinages. Un mouvement de sécularisation est entrepris.

Les béguinages vont servir à la fois de réserve foncière pour développer les nouvelles fonctions des villes : en général plutôt bien situés dans les villes, les béguinages sont propices à des transformations simples et peu coûteuses, l'infirmerie devient un hôpital ou un hospice, les lieux de travail et les couvents (au sens de lieux de charité) se transforment en école et en atelier, les maisons des béguines deviennent des logements locatifs de la ville à destination des plus pauvres



Séjour

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

## **CHAPITRE 3**

# **LA RECONNAISSANCE D'UNE VALEUR URBANISTIQUE ET ARCHITECTURALE**

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUS RESERVE DE DROIT D'AUTEUR

# 1. UN CONCEPT D'AMÉNAGEMENT PORTEUR DE L'IDENTITÉ LOCALE

**A**u XX<sup>e</sup> siècle, certains architectes (ou par régionalisme, par volonté de sortir de modèles stéréotypés issus de l'urbanisation intensive des périodes précédentes) vont rechercher dans l'architecture vernaculaire régionale les éléments architecturaux formant occurrence et pouvant donner corps à une typicité locale.

Dans cette optique les architectes T. Clément, J.Ghobert, C.Huart vont sillonner la Belgique pour faire un relevé minutieux comprenant plan, coupe, élévation et détail technique de différents bâtiments issus du monde rural et urbain belge. L'ensemble de leur travail est présenté *Les anciennes constructions rurales et les petites constructions des béguinages en Belgique*.

Ce livre deviendra un forme de manifeste d'une identité architecturale belge.

Dans ce contexte, de nombreux architectes belges redécouvrent les béguinages comme un concept spatial et urbain, ils en décalquent et déclinent le modèle à l'instar du concept très proche du béguinage dit « préau » de celui de la Cité jardin.

L'intérêt porté aux béguinages sera officialisé par la Commission royale des monument belges qui fait évoluer la Loi patrimoniale afin de reconnaître les sites des béguinages, et non plus seulement les édifices en tant que tels et pris isolément, comme des sites remarquables : entre 1937 et 1939, la plupart des béguinages vont être reconnus comme sites classés et historiques. Ces classements vont permettre de dégager des subventions publiques à une échelle plus importante, couvrant l'ensemble de l'ilot béguinal, alors que le soutien public avait été jusqu'à période seulement destiné aux édifices religieux. En effet les maisons avaient été jusqu'à ces classements considérées comme des éléments secondaires du béguinage alors même que, et l'historique développé en début du mémoire l'a démontré, elles constituaient le cœur du projet initial

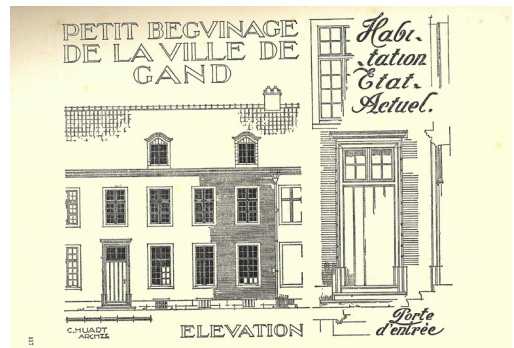
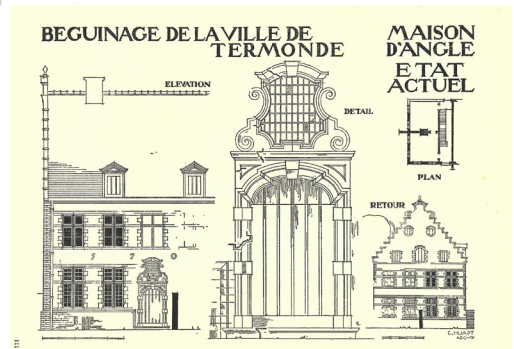
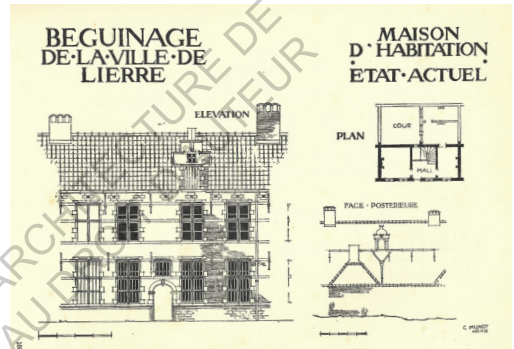
Cependant la restauration des béguinages vont se heurter à deux difficultés, l'une tient aux effets de la seconde guerre mondiale et à l'impératif de la reconstruction dans les choix publics de financement, l'autre est de caractère social, les maisons ayant été transformés

en logements sociaux à une période où ceux-ci font cruellement défaut. Ainsi durant les décennies d'après-guerre, les efforts de conservation vont marquer le pas.

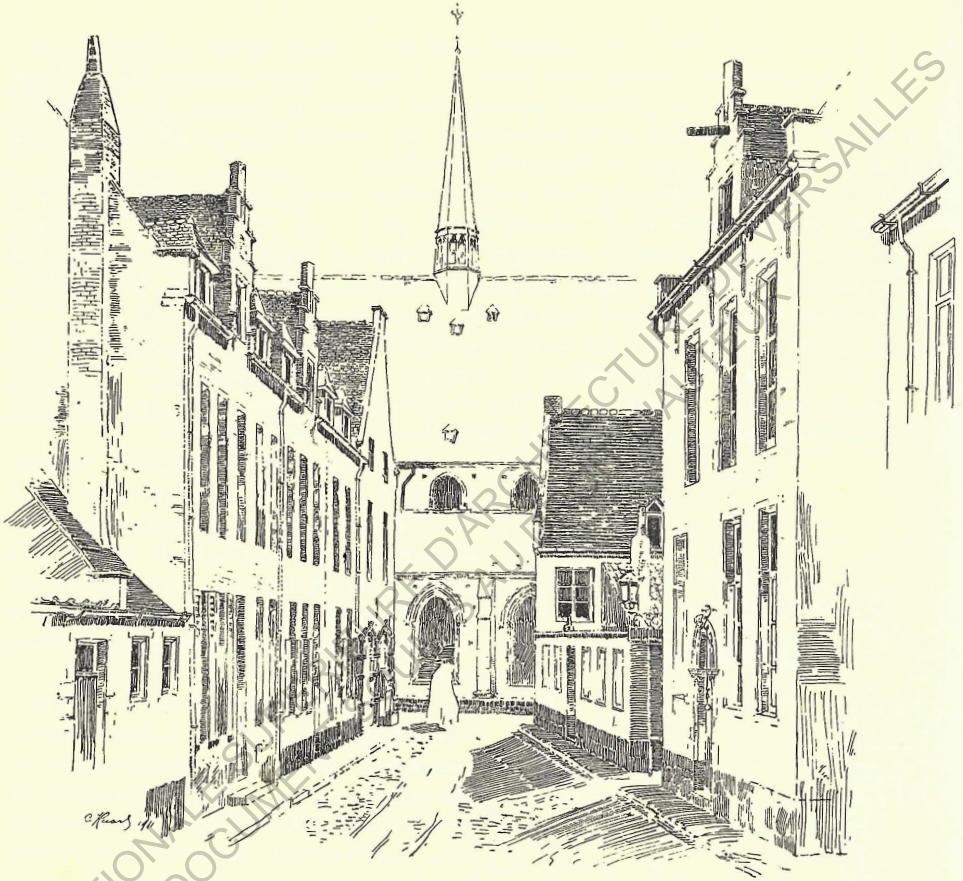
C'est un nouveau mouvement, qualifié aujourd'hui de « gentrification », qui va prendre le relais pour relancer le projet de protection et de rénovation des béguinages à l'instar de ce qui s'est produit dans d'autres villes (On peut penser au Marais à Paris).

Une sensibilité nouvelle fondée sur la combinaison de plusieurs objectifs en termes de mode de vie : la reconquête du bâti de la ville, une ambiance apaisée et conviviale par rapport au rythme de la vie urbaine (Il est intéressant d'observer que l'UNESCO retiendra dans sa définition le terme « d'atmosphère »<sup>2</sup>), la constitution de communautés de vie de quartiers et de rues, va naturellement se retrouver dans le mode d'aménagement urbain que représente les béguinages.

La reprise de la restauration des maisons, des rues ou des enclos, l'intérêt nouveau porté par la population et donc par les édiles, vont accélérer le lancement du classement des béguinages au Patrimoine mondial de l'Unesco. Les considérations liées à l'économie touristique auront également un poids important dans des villes en perte de vitesse comme Bruges.



2. <https://whc.unesco.org/fr/list/855/>



PETITE RUE.

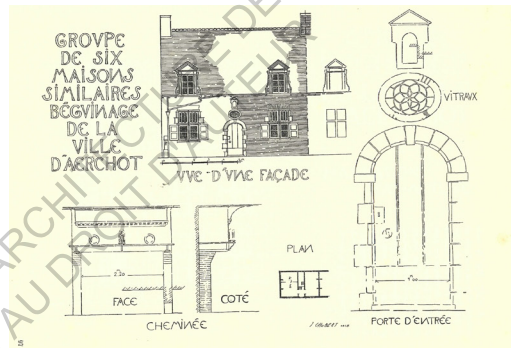
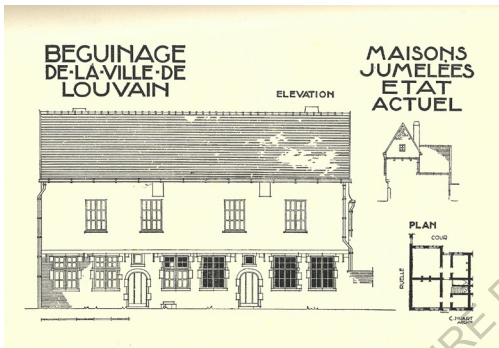
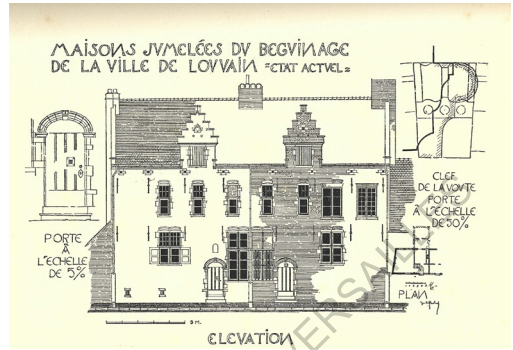
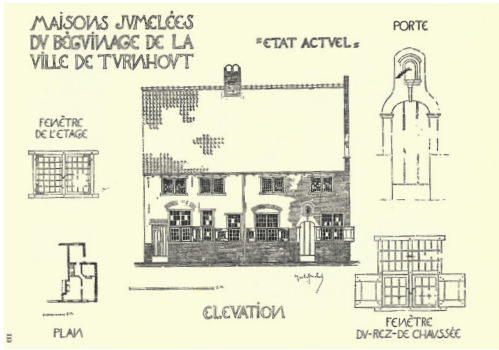
**L**es habitations des Béguinages forment généralement un groupe de maisons alignées; ce groupe constitue un ensemble très intéressant, agrémenté de motifs tels que lucarnes, grosses terminaisons de cheminées et autres.

L'habitation-type des Béguinages est une maison à un étage; sa simplicité en façade lui donne l'aspect modeste.

Cette habitation est bien souvent précédée d'un jardin, ce qui, avec son aspect modeste, lui donne l'apparence d'une maison campagnarde; on peut donc la classer dans la catégorie des constructions villageoises ou rurales.

L'habitation des Béguinages est conçue suivant un plan fort simple : un hall de 3 mètres sur 3 m. 50 forme généralement l'entrée de la maison, comme on peut en juger aux pages 93 et 105. D'autres habitations ont un large vestibule servant d'entrée : les pages 75, 83, 97 et 99 nous en donnent divers exemples; à gauche du






Différentes typologies de façades de maison béguinal,  
extrait du livre : *Les anciennes constructions rurales et  
les petites constructions des béguinages en Belgique*,  
T.Clément, J.Ghobert, C.Huart, 1914-1919.



## 2. LE CLASSEMENT DE L'UNESCO : UNE APPROCHE ENFIN GLOBALE

 En 1998, treize béguinages flamands (donnez leur nom, si possible une carte) sont inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO<sup>3</sup> selon trois critères :

- Critère I : Présenter des caractéristiques physiques saillantes de la planification urbaine et rurale ainsi qu'une combinaison de l'architecture religieuse et traditionnelle de style spécifiques à la région culturelle flamande.
- Critère II : Apporter un témoignage exceptionnel sur la tradition culturelle de femmes religieuses indépendantes en Europe du nord-ouest au moyen-âge.
- Critère III : Constituer un exemple exceptionnel d'ensemble architectural associé à un mouvement religieux caractéristique du moyen-âge qui associe des valeurs séculières et monastiques.

L'UNESCO donne la définition suivante de ce patrimoine mondial :

« Les béguinages flamands forment des ensembles architecturaux composés de maisons, d'églises, de dépendances et

d'espaces verts organisés suivant une conception spatiale d'origine urbaine ou rurale et construits dans les style spécifiques à la région culturelle flamande. Ils constituent un témoignage exceptionnel de la tradition des béguines qui s'est développée dans le nord-ouest de l'Europe au Moyen Âge. »

« Les béguinages flamands présentent les caractéristiques physiques saillantes d'une planification urbaine et rurale ainsi qu'une combinaison de l'architecture religieuse et traditionnelle de styles spécifiques à la région culturelle flamande. »

« L'habitat comme fonction essentielle a conservé (...) l'organisation caractéristique et l'architecture fonctionnelle simple qui leur confère leur atmosphère (...) où sentiment communautaire et respect de l'individualité sont équilibrés »

Si l'UNESCO qui a pour but de préserver et transmettre un patrimoine à portée universelle pour les générations futures, elle dispose d'un budget annuel modeste pour apporter un soutien direct, soit environ 4 millions de dollars par an à allouer entre 1031 sites ou biens classés. Les subventions de

3. <https://whc.unesco.org/fr/list/855/>

l'UNESCO sont donc très faibles. La réelle plus-value pour améliorer les sites classés est en fait constituée par la structuration de la préservation du site à travers une organisation locale qui reçoit cette mission ( à l'instar des parcs naturels nationaux ou régionaux) et surtout par l'effet de renommée internationale qui apporte visibilité et garantie de qualité pour le développement du tourisme international.

Un autre impact est celui de catalyseur des politiques nationales et locales de conservation et de restauration. La politique de préservation lancée par le gouvernement flamand à la suite du classement de treize béguinages est remarquable et visible. Elle touchera aussi les autres béguinages qui sont seulement classés au niveau national.

Cependant comme dans beaucoup de classement, deux critiques émergent : la première de nature économique renvoie aux coût de la modernisation des logements devenue plus couteuse que la normale et est à la charge des habitants ou de l'institution propriétaire ( ce qui ne fera que renforcer la gentrification amorcée), la seconde est le renversement des valeurs des béguinages qui restaurés, ont en pratique perdu leur vocation sociale initiale.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



# **L'ACCUEIL DE LA FIN DE VIE : DES MODÈLES ESSOUFFLÉS, LA RÉSURGENCE DU BÉGUINAGE ?**

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUS LE DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Comme la première partie a tenté de le démontrer, le béguinage a constitué un modèle d'organisation spatiale (dans la ville et au sein de l'enceinte semi close) et sociale selon des principes participatifs et responsabilisant de la fin de vie.

Or l'accueil des personnes âgées durant près de deux siècles va s'inscrire dans une perspective très différente : d'abord d'assistance charitable organisée selon des règles très contraignantes (I), puis en intégrant la dimension médicale (II) dans des structures para hospitalières. C'est la dimension de la prise en charge collective qui va dominer.

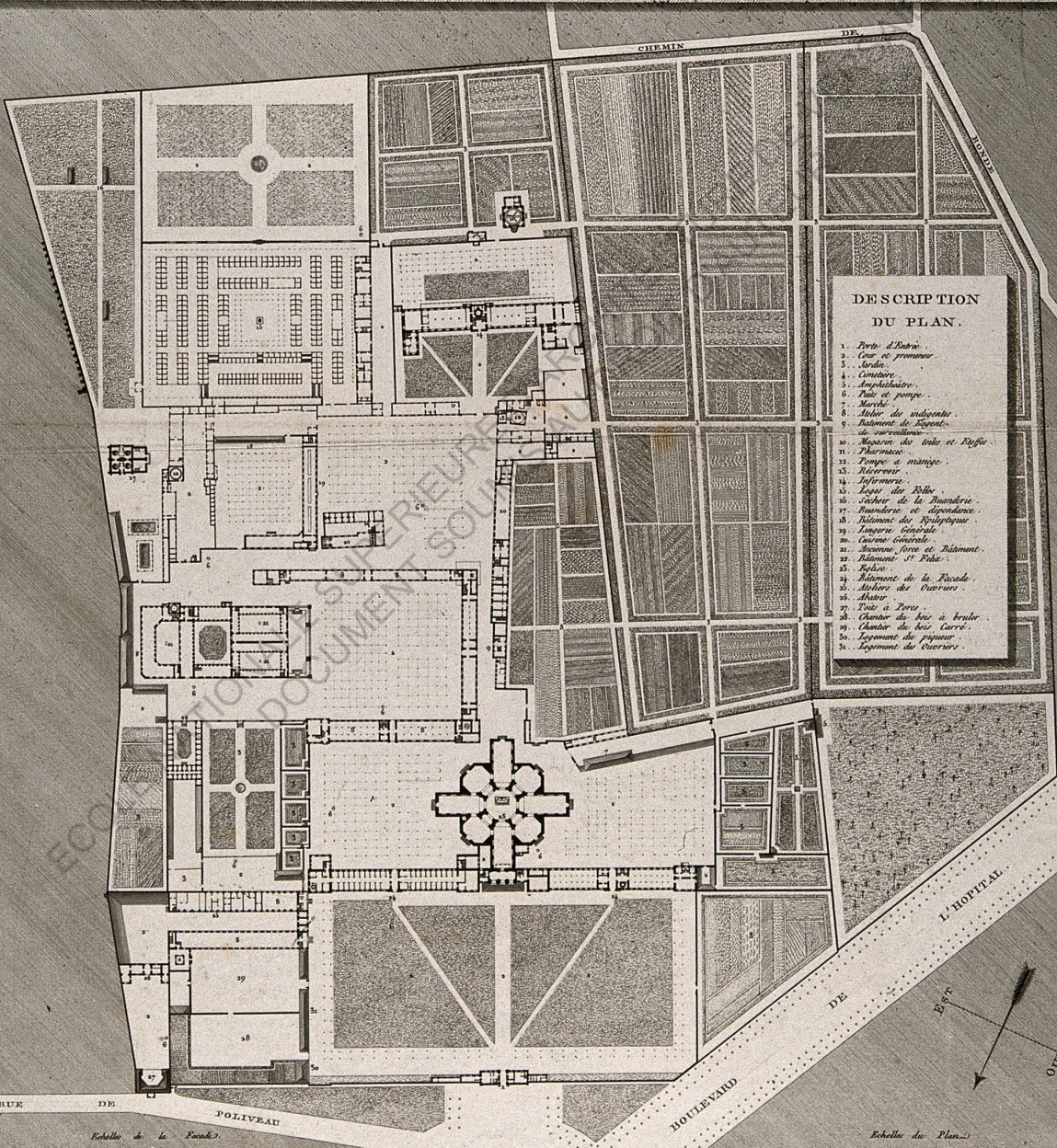
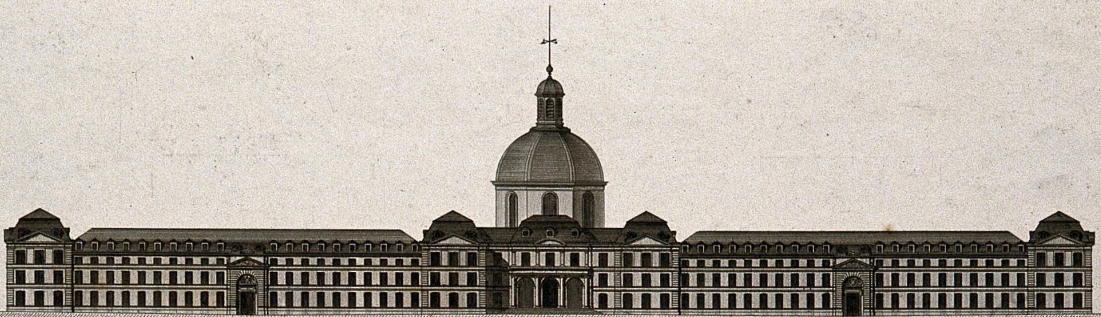
En réaction, apparaît depuis peu de nombreuses références dans les projets des gestionnaires et des promoteurs de structures de fin de vie aux béguinages, mettant en avant la double dimension solidaire et participative (III) assortie de projets urbains et architecturaux en correspondance. La question que ce dernier chapitre posera est de savoir s'il agit d'un affichage promotionnel utilisant de façon opportuniste la permanence du béguinage dans la mémoire collective.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



**CHAPITRE 1**  
-  
**DE L'ENFERMEMENT**  
**À LA RECHERCHE DE LIEUX DE VIE**

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

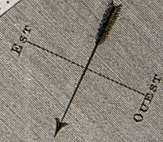


DESCRIPTION  
DU PLAN.

1. Porte d'Entrée.
2. Cour et promenoir.
3. Jardins.
4. Casernes.
5. Amphithéâtre.
6. Puits et pompe.
7. Marché.
8. Salles de spectacle.
9. Bâtimens de logement.
10. Magasin des laines et Etoffe.
11. Pharmacie.
12. Temple à manger.
13. Réfectoire.
14. Infirmerie.
15. Logis des Religieuses.
16. Séjour de la Supérieure.
17. Trésorerie et dispensaire.
18. Bâtimens des Religieuses.
19. Logis des Religieuses.
20. Cuisine générale.
21. Bâtimens force et bâtiment.
22. Bâtimens St. Fils.
23. Salles.
24. Bâtimens de la Faculté.
25. Salles des Quatre-vingts.
26. Salles.
27. Puits à l'eau.
28. Chaux de bois à brûler.
29. Chaux de bois terre.
30. Logis des Religieuses.
31. Logis des Quatre-vingts.

Echelle de la Faculté.

Echelle du Plan.



# 1. LE SYSTÈME CHARITABLE : LES HOSPICES ET ASILES

**C**ertes la question de la prise en charge sociale ne date pas du XIX<sup>e</sup> siècle mais elle se confondait avec le traitement de la pauvreté comme forme de désordre social. François Ier fonde en 1544 le Grand bureau des pauvres, qui a pour but d'aider les plus démunis : « Sa charge consiste à secourir les personnes âgées et les enfants de toutes les paroisses de Paris et de ses faubourgs »<sup>4</sup> Louis XIV fonde l'Hôpital général, qui a pour but de réduire la mendicité dans les villes. Cette administration est « à la fois un hospice, une maison de retraite, un refuge pour les enfants abandonnés, vieillards et nécessiteux, et une prison. ». Mais ces structures confondent dans la notion de charité le traitement de plusieurs populations pauvres et sont aussi une réponse aux question d'ordre public. L'Hôpital général réunira progressivement plusieurs sites (la Salpêtrière, Bicêtre, la Pitié, la maison Scipion), il est sous l'autorité de l'archevêque de Paris, du procureur général du parlement et du lieutenant de Police de Paris. La réponse par l'enfermement dans un espace d'inspiration conventuelle est celle des pouvoirs publics. « Sous l'Ancien Régime, les vieillards qui ont failli à la norme sociale ou dont les

familles ont failli, sont enfermés dans des établissements relevant de l'hôpital général créé par Louis XIV »<sup>5</sup> souligne l'historienne Elise Feller<sup>6</sup>.

Si la Révolution tente de supprimer les hospices dénoncés comme « une manière d'humilier le pauvre »<sup>7</sup>, faute d'alternatives, le modèle va se perpétuer jusqu'aux années 50, tout en se modernisant progressivement (Des éléments archaïques comme la séparation entre les hommes et les femmes se maintiendront cependant longtemps) et en perdant leur caractère confessionnel. Elise Feller peut parler « d'âge d'or des hospices ».

4-5-7. Comment le vieillissement est-il devenu un enjeu majeur de solidarité nationale ? *Le Monde*, 24 mai 2018

6. Elise Feller est agrégée de l'Université et docteur en histoire, auteur de *Histoire de la vieillesse en France 1900-1960. Du vieillard au retraité*, Harmattan, 2005

Page de gauche

Plan de l'Hospice de la Salpêtrière, Paris : comprenant un plan numéroté détaillé.

Gravure au trait par JE Thierry d'après E. Poulet Galimard, 1812.

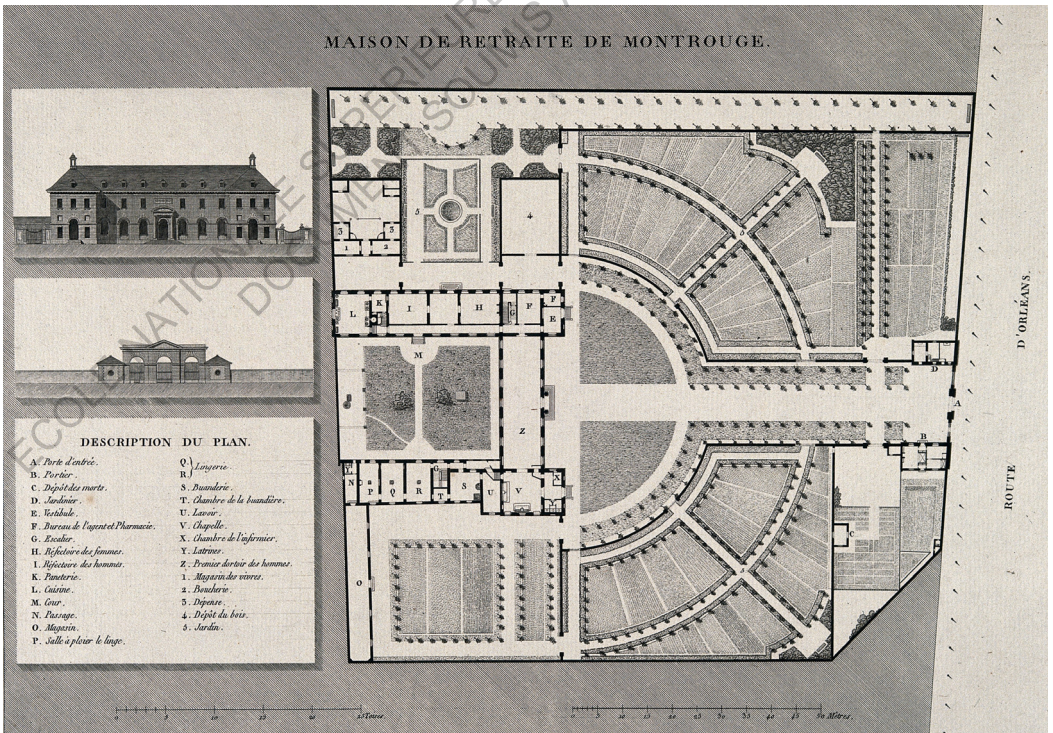
(source : Wellcome Collection)

A droite

Maison de retraite La Rochefoucauld, d'abord Maison royale de santé, destinée à recevoir des ecclésiastiques âgés malades, des magistrats et officiers sans fortune, est fondée par les Frères de Saint-Jean-de-Dieu en 1782, avec l'aide financière du roi, du prévôt des marchands, et de la Vicomtesse de La Rochefoucauld. Devenu Hospice national pendant la Révolution, il est utilisé comme succursale des Incurables Hommes et Femmes. En 1822, l'établissement prend le nom d'Hospice de La Rochefoucauld (source : Ville de Paris / BHVP)

Au dessous

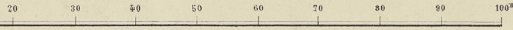
Maison de Retraite de Montrouge, Paris  
 Façade avec plan détagé type, gravure de J.E. Thierry d'après H. Bessat, 1810.  
 (source : Wellcome Collection)



# PLAN

## DE RETRAÏTE DE LA ROCHEFOUCAULD

Echelle de 7 Millimètres pour Mètre.

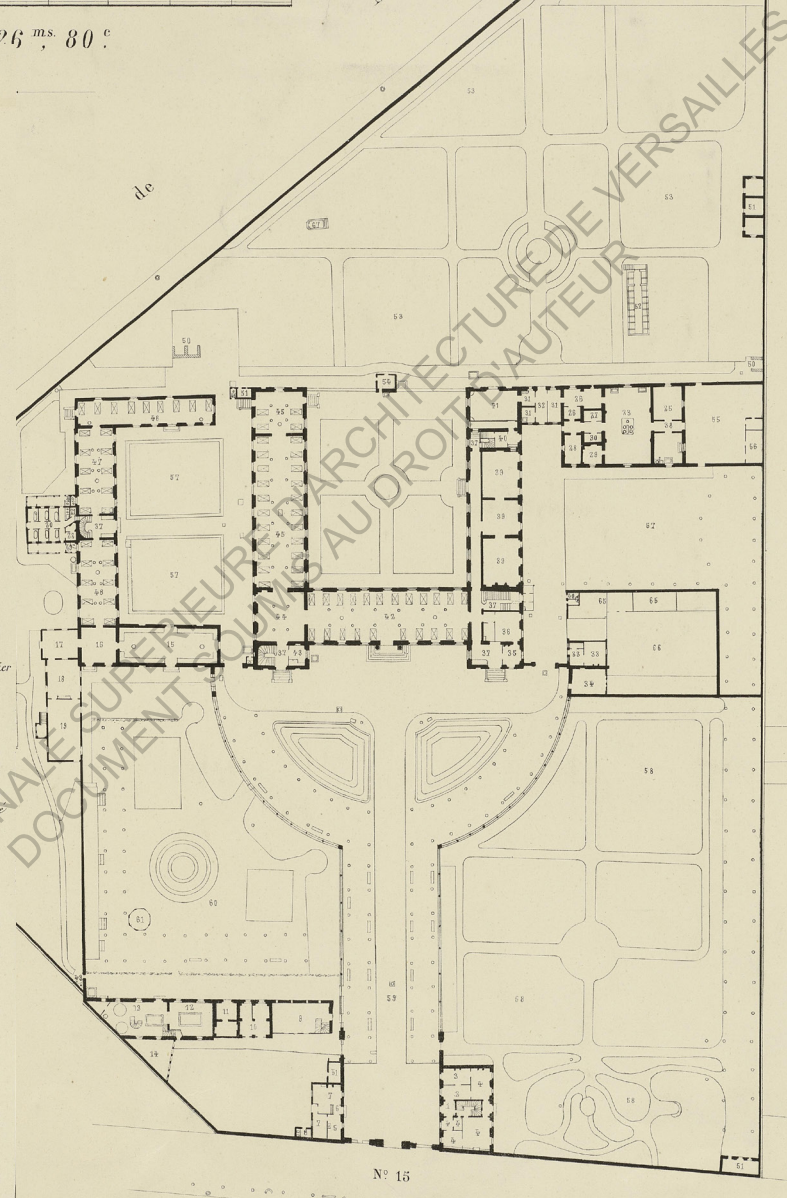


Surface 22 126 ms. 80 c.

Rez-de-Chaussée

- Administration
  - 1 Vestibule
  - 2 Bureau des entrées
  - 3 Bureau du Directeur
  - 4 Logement du Directeur
  - 5 Loge du Concierge
  - 6 Vestibule
  - 7 Chambres du Concierge
  - 8 Cuisine du d<sup>r</sup>
  - 9 Magasin de l'Économat
  - 10 Réservoirs d'Eau de Seine
  - 11 Service des Morts
  - 12 Buanderie
  - 13 Corderie
  - 14 Dépôt du linge sale
  - 15 Lingerie générale
  - 16 Salle de travail
  - 17 Salle de repassage
  - 18 Salle de pliage
  - 19 Séchoir à air chaud
  - 20 Bains
  - 21 Office
  - 22 Chaudière et Réservoir
  - 23 Cuisine
  - 24 Laverie
  - 25 Magasin de la dépense
  - 26 Epiluchage
  - 27 Paneterie
  - 28 Boucherie
  - 29 Garde-Manger
  - 30 Cabinet de la Surveillante
  - 31 dépendances de la Cuisine
  - 32 Passages
  - 33 Logement du garçon de chantier
  - 34 Atelier du Menuisier
  - 35 Parloir
  - 36 Pharmacie
  - 37 Vestibule et Escaliers
  - 38 Couloirs
  - 39 Refectoire des Pensionnaires
  - 40 Sommelierie
  - 41 Refectoire de la Communauté
  - 42 Salle St Louis
  - 43 Sacristie
  - 44 Chapelle
  - 45 Salle St Charles
  - 46 Salle des grands infirmes
  - 47 Infirmerie des hommes
  - 48 Infirmerie des dames
  - 49 Cabinets d'aisances
  - 50 Basses à ordures
  - 51 Réservoirs du Jardinier
  - 52 Serre chaude
  - 53 Jardin potager
  - 54 Réservoir
  - 55 Cour de la Cuisine
  - 56 Bûcher de la Cuisine
  - 57 Prêaux gazonnés
  - 58 Jardin du Directeur
  - 59 Avenue principale
  - 60 Promenoir des pensionnaires
  - 61 Kiosque
  - 62 Séchoir à air libre
  - 63 Abri pour le linge sale
  - 64 Jardin du Concierge
  - 65 Chantier couvert
  - 66 Chantier découvert
  - 67 Aucune descente aux carrières
- Général
  - 68
  - 69
  - 70
  - 71
  - 72
  - 73
  - 74
  - 75
  - 76
  - 77
  - 78
  - 79
  - 80
  - 81
  - 82
  - 83
  - 84
  - 85
  - 86
  - 87
  - 88
  - 89
  - 90
  - 91
  - 92
  - 93
  - 94
  - 95
  - 96
  - 97
  - 98
  - 99
  - 100
- Services
  - 101
  - 102
  - 103
  - 104
  - 105
  - 106
  - 107
  - 108
  - 109
  - 110
  - 111
  - 112
  - 113
  - 114
  - 115
  - 116
  - 117
  - 118
  - 119
  - 120
  - 121
  - 122
  - 123
  - 124
  - 125
  - 126
  - 127
  - 128
  - 129
  - 130
  - 131
  - 132
  - 133
  - 134
  - 135
  - 136
  - 137
  - 138
  - 139
  - 140
  - 141
  - 142
  - 143
  - 144
  - 145
  - 146
  - 147
  - 148
  - 149
  - 150
  - 151
  - 152
  - 153
  - 154
  - 155
  - 156
  - 157
  - 158
  - 159
  - 160
  - 161
  - 162
  - 163
  - 164
  - 165
  - 166
  - 167
  - 168
  - 169
  - 170
  - 171
  - 172
  - 173
  - 174
  - 175
  - 176
  - 177
  - 178
  - 179
  - 180
  - 181
  - 182
  - 183
  - 184
  - 185
  - 186
  - 187
  - 188
  - 189
  - 190
  - 191
  - 192
  - 193
  - 194
  - 195
  - 196
  - 197
  - 198
  - 199
  - 200
- Bâtiment Principal
  - 201
  - 202
  - 203
  - 204
  - 205
  - 206
  - 207
  - 208
  - 209
  - 210
  - 211
  - 212
  - 213
  - 214
  - 215
  - 216
  - 217
  - 218
  - 219
  - 220
  - 221
  - 222
  - 223
  - 224
  - 225
  - 226
  - 227
  - 228
  - 229
  - 230
  - 231
  - 232
  - 233
  - 234
  - 235
  - 236
  - 237
  - 238
  - 239
  - 240
  - 241
  - 242
  - 243
  - 244
  - 245
  - 246
  - 247
  - 248
  - 249
  - 250
  - 251
  - 252
  - 253
  - 254
  - 255
  - 256
  - 257
  - 258
  - 259
  - 260
  - 261
  - 262
  - 263
  - 264
  - 265
  - 266
  - 267
  - 268
  - 269
  - 270
  - 271
  - 272
  - 273
  - 274
  - 275
  - 276
  - 277
  - 278
  - 279
  - 280
  - 281
  - 282
  - 283
  - 284
  - 285
  - 286
  - 287
  - 288
  - 289
  - 290
  - 291
  - 292
  - 293
  - 294
  - 295
  - 296
  - 297
  - 298
  - 299
  - 300
- Infirmierie
  - 301
  - 302
  - 303
  - 304
  - 305
  - 306
  - 307
  - 308
  - 309
  - 310
  - 311
  - 312
  - 313
  - 314
  - 315
  - 316
  - 317
  - 318
  - 319
  - 320
  - 321
  - 322
  - 323
  - 324
  - 325
  - 326
  - 327
  - 328
  - 329
  - 330
  - 331
  - 332
  - 333
  - 334
  - 335
  - 336
  - 337
  - 338
  - 339
  - 340
  - 341
  - 342
  - 343
  - 344
  - 345
  - 346
  - 347
  - 348
  - 349
  - 350
  - 351
  - 352
  - 353
  - 354
  - 355
  - 356
  - 357
  - 358
  - 359
  - 360
  - 361
  - 362
  - 363
  - 364
  - 365
  - 366
  - 367
  - 368
  - 369
  - 370
  - 371
  - 372
  - 373
  - 374
  - 375
  - 376
  - 377
  - 378
  - 379
  - 380
  - 381
  - 382
  - 383
  - 384
  - 385
  - 386
  - 387
  - 388
  - 389
  - 390
  - 391
  - 392
  - 393
  - 394
  - 395
  - 396
  - 397
  - 398
  - 399
  - 400

Montsouris

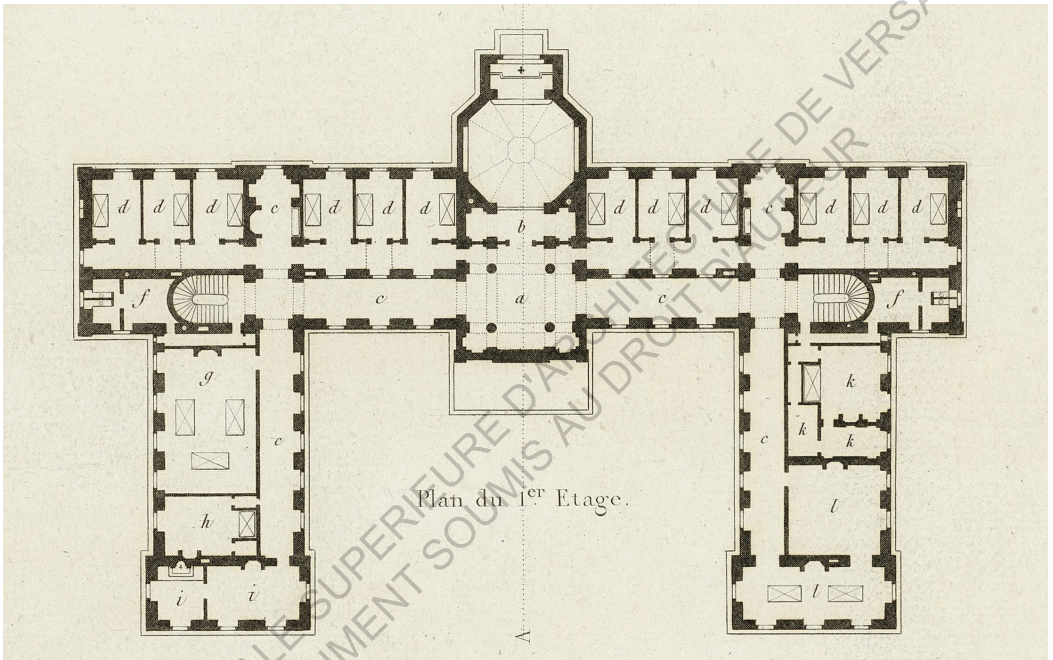


Avenue

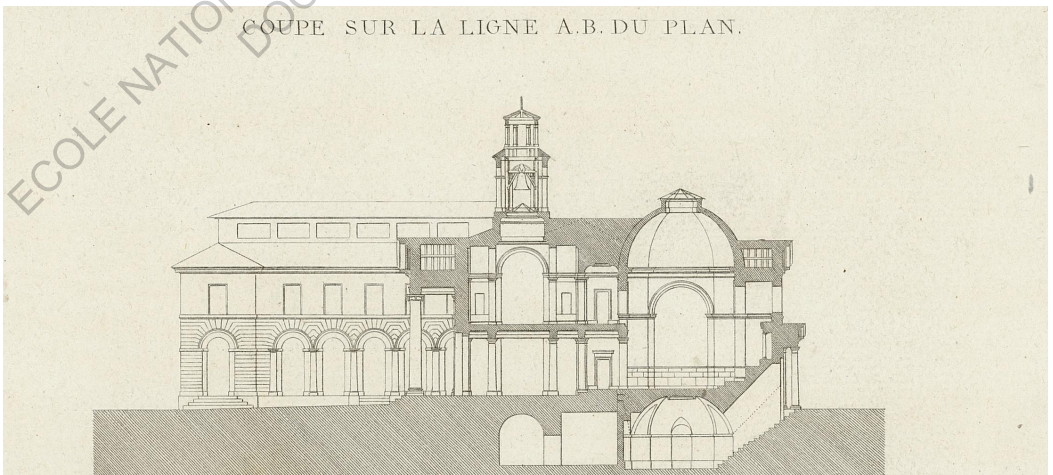
d'Orléans

N° 15

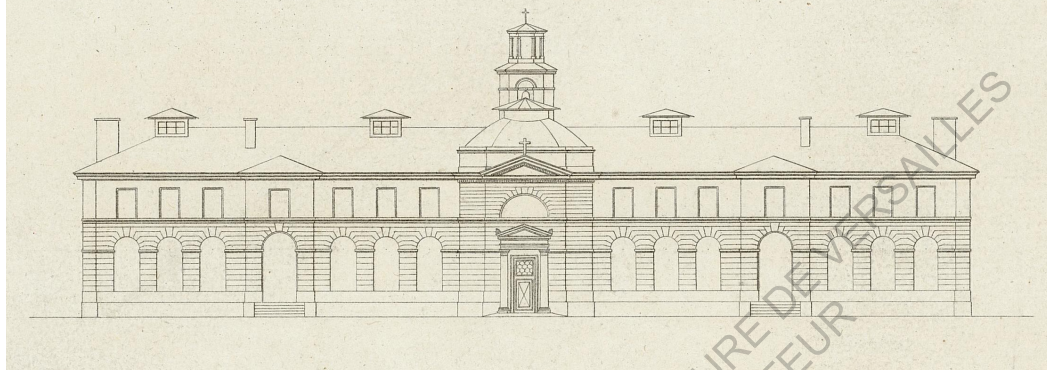
- a. Salle de réunion des Vieillards
- b. Tribune
- c. Promenoirs
- d. Chambres douze Vieillards
- e. Chauffoirs
- f. Lieux
- g. Dortoir des Soeurs
- h. Logement de la Supérieure
- i. Salle de réunion et Oratoire
- k. Logement du Chapelain
- l. Infirmerie et Dépendance



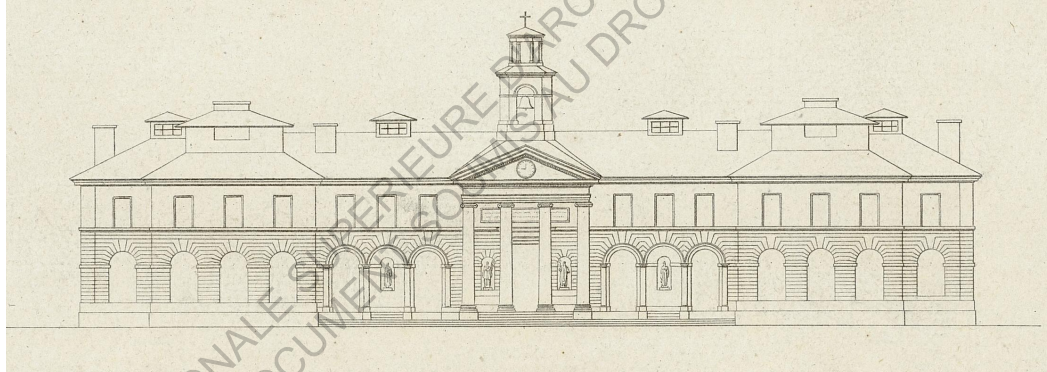
COUPE SUR LA LIGNE A.B. DU PLAN.



ÉLÉVATION DU CÔTÉ DU JARDIN.



ÉLÉVATION DU CÔTÉ DE L'ENTRÉE.



Élévation perspective.

A Paris, en février 1825, Michel-Jacques Boulard lègue à l'administration des hospices civils une somme destinée à fonder une maison de retraite. L'inauguration de l'hospice Saint-Michel a lieu le 24 avril 1830. La fondation Lenoir-Jousseran, également destinée aux personnes âgées, ouvre ses portes en 1880 dans la commune de Saint Mandé, sur les terrains de l'hospice Saint-Michel dont elle partage l'adresse topographique mais dont elle demeure indépendante.  
(source : Ville de Paris / BHVP)

## 2. L'ASPIRATION À DES LIEUX DE FIN DE VIE PLUS DIGNES

Dès le début du XIX siècle, la préoccupation de sortir de modèles toujours hérités de l'ancien régime apparaît. C'est l'exemple de l'hospice de Brie, fondé en 1913 : une petite unité, loin des grands hospices parisiens, certes encore composé de deux dortoirs (homme/femme) mais aussi de chambre pour trois personnes.

Deux mouvement font accélérer l'évolution après la seconde guerre mondiale, d'une part la massification des populations concernées, d'autre part l'émergence de la préoccupation de la dignité alliée au retour à une conception plus ouverte de la société, l'intégration des personnes âgées dans celle-ci. En 1962, le rapport de Pierre Laroque (Commission d'étude des problèmes de la vieillesse du Haut comité consultatif de la population et de la famille) critique le modèle obsolète de l'hospice dont il réclame la fin, il ouvre la voie aux maisons de retraite (nouveau vocable qui montre un changement de vision) et prône même déjà le maintien à domicile. La fin des hospices est voté en 1975 et le scandale de Nanterre<sup>8</sup> (1981) va accélérer le mouvement.

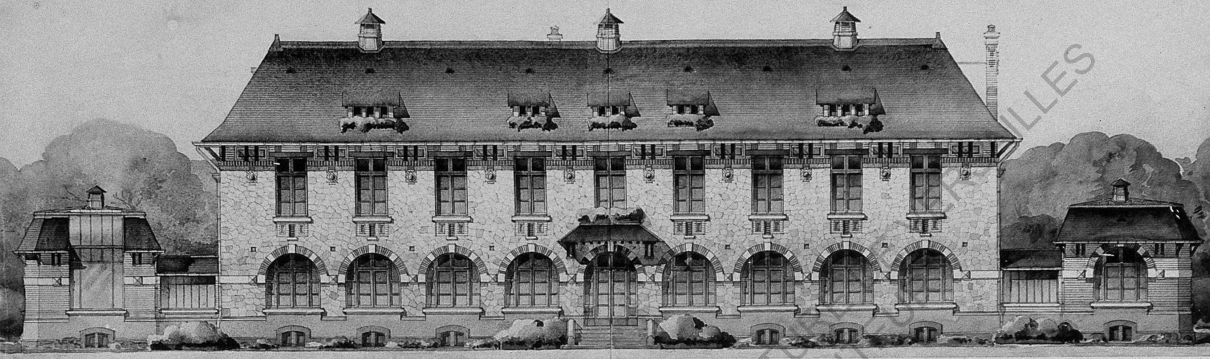
A droite  
Hospice de Brie-Comte-Robe,  
Plan du 1er étage et Rez-de-Chaussée.  
MM. Berger et Buet, Architectes à Paris - 1913

Exemple d'un hospice moderne se rapprochant de la maison de retraite des années d'après guerre. L'hospice se compose d'un dortoir homme et femme, de chambre individuelle pour trois personnes et de deux refectoirs.

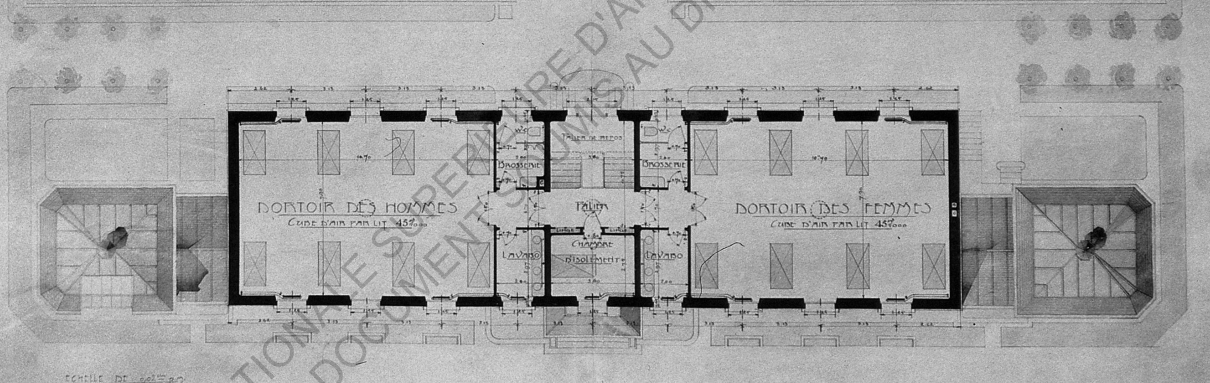
8. Robert CORNAILLE, *De la Maison de Nanterre au CASH Hôpital Max-Fourestier. De la correction à l'action médico-sociale*, La Société d'histoire, 2019



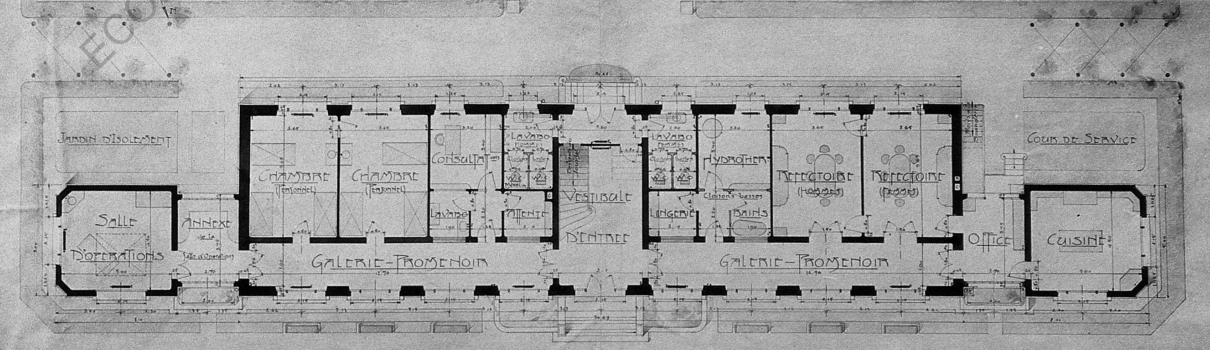
• FACADE PRINCIPALE •



• PLAN DU PREMIER ETAGE •



• PLAN DU REZ DE CHAUSSEE •



### 3. LES VARIATIONS AUTOUR DE LA MAISON DE RETRAITE : UN MODÈLE EN ADAPTATION CONTINUE

La maison de retraite, nouveau concept fondé sur le maintien d'un lien avec l'idée de domicile, est l'occasion pour les architectes de proposer de nouvelles approches d'autant que l'État lance un concours d'architecture en 1980 pour les Maisons d'accueil pour personnes âgées (Mapa). Même si les constructions furent peu nombreuses le programme des Mapa « devint le modèle de référence de toute la production courante de résidence des personnes âgées »<sup>9</sup>.

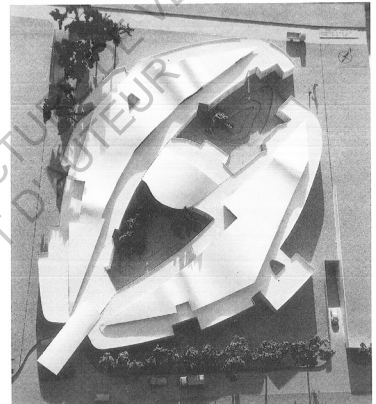
En bref, la France met beaucoup de temps à trouver un modèle viable de maison de retraite et prend beaucoup de retard par rapport aux autres pays industrialisés.

9. P.DEHAN, *Habitat des personnes âgées*, Le Moniteur, 1999

Plus que la MAPA, c'est en réalité le concept de logements-foyers qui va rencontrer un grand succès par leur caractère mixte et leur confort individuel à une époque où les logements sont encore peu pourvus d'équipements modernes. L'accès au confort devient un facteur déterminant. Cette question de l'accès individualisé au confort va rejoindre progressivement la nouvelle préoccupation, celle de la prise en charge de la dépendance. En 1986, les Mapa deviennent Mapad pour Maison d'accueil pour personnes âgées dépendantes ce qui inclut alors la médicalisation.

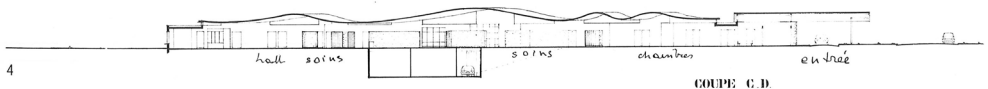
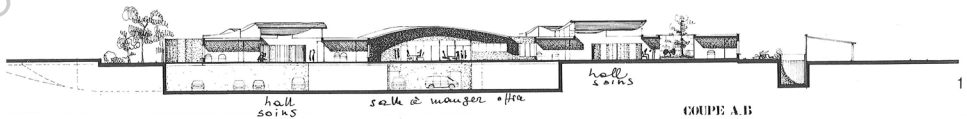
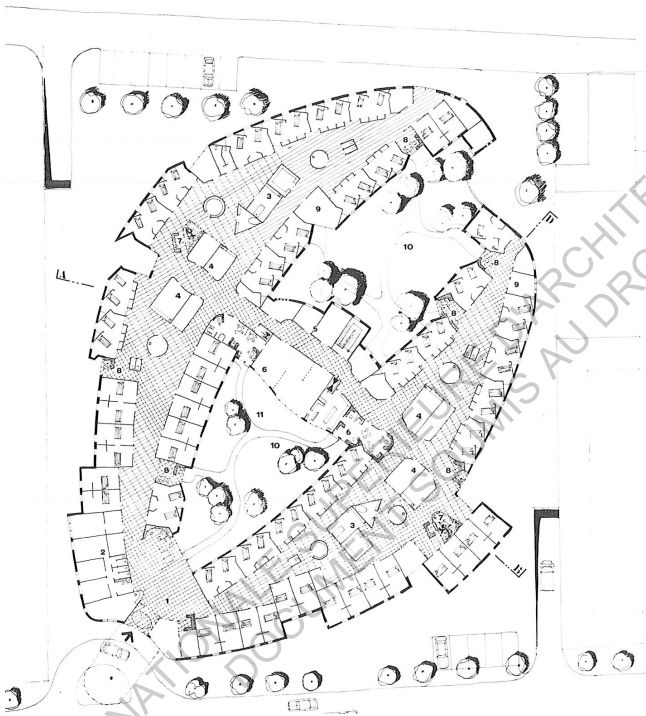
En 1986, Le Ministère de la Santé souhaite lancer un nouveau programme de maison de retraite face à l'échec du premier (mapad) : le programme Sépia. Le livre : *Architecture du grand âge – Variation architecturale sur la fin de vie*, présente l'ensemble des résultats du concours avec les documents graphiques.

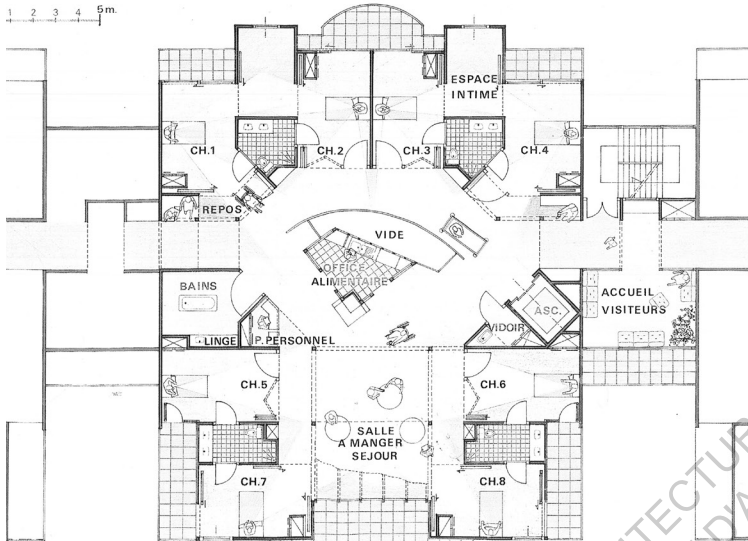
Voici quelques exemples des projets lauréats, mais très peu de projets seront retenus pour être construits ou comme modèle type.



1. L'insitution adapté  
Lamarié et Vallier Architectes

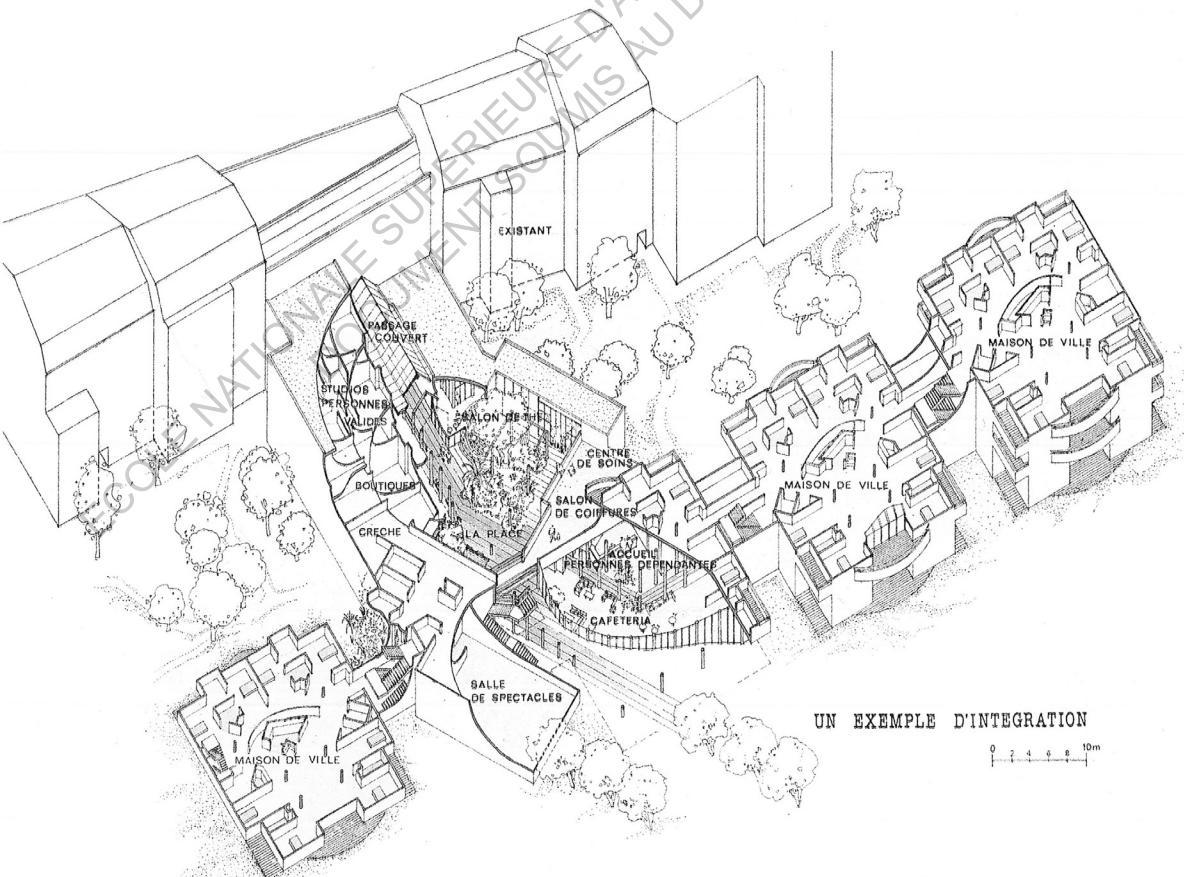
*«L'architecte fait preuve d'une grande tendresse envers les vieillards : douceur des courbes, diversité des espaces extérieurs, jeux de lumière (...) plafonds ondulants (...) l'organisation intérieure est un village»*  
(commentaire du jury)





2. La maisonnée  
Groupe ADQuatio

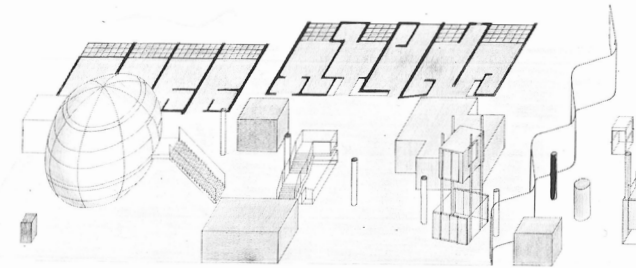
«Les auteurs du projets créent des maisons de ville pour personnes âgées, au coeurs d'un îlot, y attirent la ville. (...) Quatre unités forment une maison posée dans un jardin semi-privatif et qui se greffe ainsi sur le tissu urbain et se répète comme un module»  
(commentaire du jury)



UN EXEMPLE D'INTEGRATION

3. L'institution comme spectacle  
Lamarié et Vallier Architectes

«Le déplacement et la rencontre sont les supports de la vie de chacun, en ville et partout ailleurs. créent des maisons de ville pour personnes âgées, au coeurs d'un îlot, y attirent la ville. (...) Au lieux d'offrir au personnes agée une prose en charge totale (...) le projet incite au déplacement»  
(commentaire du jury)



1. Axonométrie du rez-de-chaussée.

2. Plan du premier étage.

1. Hôpital de jour : repas, soins. 2. Balnéothérapie. Musicothérapie. 3. Ergothérapie. Kinésithérapie.

4. Jardin d'hiver. 5. Maison du personnel, surveillante, détente et office alimentaire. 6. Maison

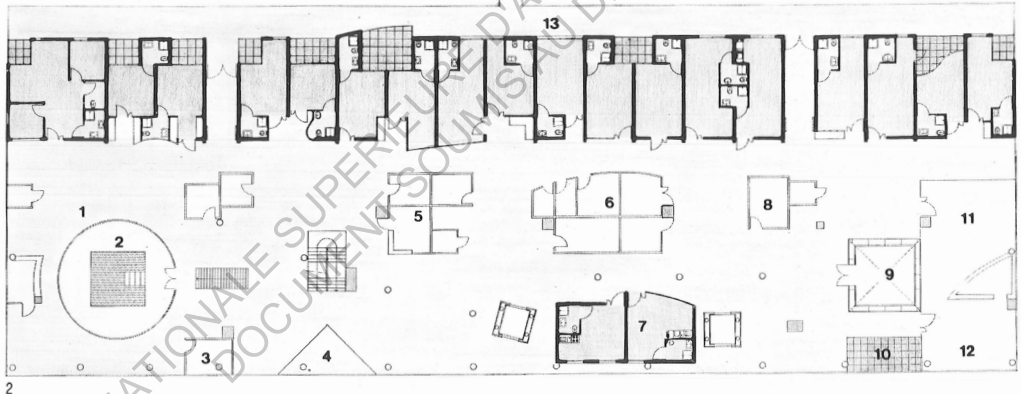
des soins et de la propreté : bains-douches, soins, buanderie. 7. Appartements thérapeutiques et accueil des familles. 8. Consultations externes.

9. Bibliothèque et audiothèque. 10. Terrasse.

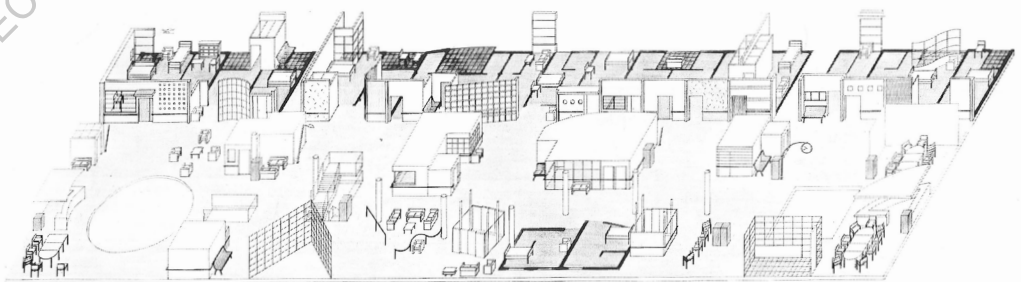
11. Restaurant des personnes désorientées.

12. Restaurant-réunion. 13. Coursive.

3. Axonométrie du premier étage.



2



3

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

## **CHAPITRE 2**

# **LA PRÉÉMINENCE DES NORMES MÉDICALES SUR LES FONCTIONS DE L'HABITAT**

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



# 1. LES EHPAD, UN MODÈLE STÉRÉOTYPÉ D'OÙ UNE ARCHITECTURE STANDARDISÉE

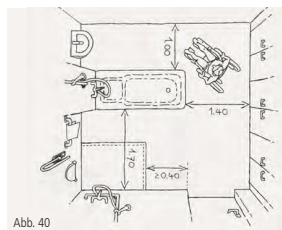
**A** partir de 1997 l'État va mettre en place des normes afin de transformer l'offre immobilière vers une offre plus adaptée aux personnes dépendantes. C'est l'apparition d'un nouveau statut, celui des Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Il s'est agi d'unifier des organisations spatiales de MAPAD trop disparates, insuffisamment fonctionnelles. On allie alors dans les cahiers des charges la notion de projet de vie à celle de projet de soins, en homogénéisant nombre de fonctions internes des bâtiments. Cette homogénéisation devra aussi aider à faire face à la croissance de la demande, par des constructions de masse.

La prise en compte des contraintes fonctionnelles liées à la mobilité, la sécurité, l'hygiène, la dispensation des soins prédominent et rapprochent le modèle des hôpitaux.

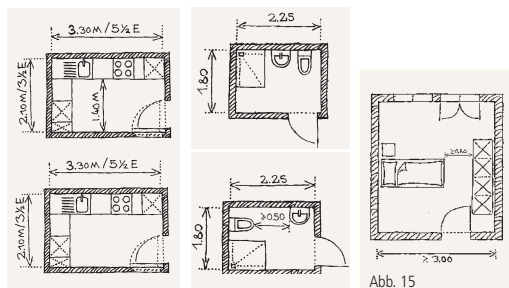
La documentation fournie par l'INRS (Institut National de Recherche et de Santé) « Conception et rénovation des EHPAD » est illustrative des instructions données aux architectes lors d'un concours ou d'une rénovation. A

la lecture de ce document, au-delà du nombre de préconisations techniques (dimension des différents espaces de circulation selon les gabarits des lits médicalisés ou des appareils de soins par exemple), on s'aperçoit très vite que les considérations liées au travail médical des personnels sont centrales, la personne âgée devient nettement avant tout un patient.

Au total s'installe une ambiance générale hospitalière ce qui a toute sa justification. Pour autant l'EHPAD est aussi un lieu de vie, normalement pensé comme un espace qui devrait concilier les deux notions de séjour et de soins. C'est la question de cet équilibre qui est en cause aujourd'hui.



Exemple de plan préconisé pour la construction d'EHPAD avec des espaces pré-conçus répondant uniquement aux normes qui sont souvent recopiés sans réflexion dans les projets.



Deux exemples d'espace, l'un individuel (la chambre), l'autre collectif (le couloir) illustreront les difficultés à concilier création et destination-usage du bâtiment.

- La chambre, principal lieu de vie du résident, est l'archétype de l'espace standardisé, en volume (nombre de m<sup>2</sup>), en espaces dédiés à des fonctionnalités précises et identiques (hygiène), en lieux de raccordement aux fluides, en commodités de déplacement. Si toutes ces prescriptions sont indispensables, il n'en devient pas moins très difficile à personnaliser une telle pièce, soumise en outre pour son mode d'habitation par la personne à des restrictions importantes qui ont pour but d'éviter gêne dans la délivrance des soins et respect des règles sanitaires. Il découle de ce jeu de contraintes une indéniable dépersonnalisation du lieu de vie. Par exemple le format obligatoire des meubles fait que les personnes finissent par devoir adopter les meubles standard de la maison de retraite.

Certes ces contraintes sont la réponse à des besoins de sécurité, d'accès aux soins, de fonctionnalités adaptées au grand âge, qui assurent non seulement le bon fonctionnement du service rendu mais également une forme de confort sécurisant. Mais du point de vue de la conception des chambres, l'architecte est confronté à un processus reproductif et totalement normé. Il lui est très

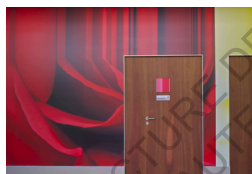
difficile d'échapper à un modèle standard; le maître d'ouvrage ne pourra pas accepter des dérogations substantielles, voire même aucune dérogation. Au final s'impose une organisation simple, simpliste même; une entrée /couloir avec la salle d'eau sur le côté qui dispose d'un volume important, puis l'espace du lit, central dans la pièce, donnant sur la fenêtre. Le schéma est répété à l'identique dans tous les projets.

Par ailleurs, l'espace de la chambre n'est pas pensé de manière évolutive. Une personne souhaitant s'installer dans une maison de retraite avant l'arrivée de la grande dépendance se trouve logé à la même enseigne que la personne dépendante ou déjà alitée.

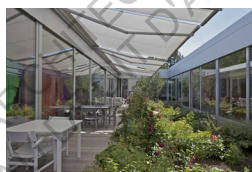
- Le deuxième exemple est celui des circulations, qui sont plus que de simples couloirs de distribution obéissant à des contraintes fonctionnelles, ils sont aussi des lieux de rencontre, d'échanges et de passage quotidiens des résidents. Ils constituent des lieux de vie, comme un espace de voisinage : palier d'un immeuble, trottoir d'une rue, place d'un quartier. La conception standardisée finit par gommer la dimension de vie collective tant il sera difficile, en fait impossible, de concilier des questions techniques de circulation, de protection incendie (distance des portes pare-feu) avec des exigences de convivialité, dont personne ne niera l'importance mais qui seront estimées secondes.

Il est cependant possible de personnaliser des espaces, par exemple les couloirs des différents étages, pour créer des variations et une identification de l'espace pour les résidents, en jouant sur des marges architecturales, par exemple atténuer l'uniformité par des revêtements ou des couleurs. Ces marges sont très modestes, les mode de revêtement comme les couleurs ayant aussi leur règlement ou usage fonctionnel (par exemple les couloirs peuvent désigner des axes de circulation ou des zones de soins particuliers).

En conclusion existe une forte tension entre deux besoins opposés dans la Charte des droits et des libertés des personnes âgées dépendantes, rédigée par la Fondation nationale de gérontologie (FNG). Celle-ci précise que d'une part « l'architecture des établissements doit être conçue pour répondre aux besoins de la vie privée », mais d'autre part que « L'espace doit être organisé pour favoriser l'accessibilité, l'orientation, les déplacements et garantir les meilleures conditions de sécurité ».



Fondation Cognacq-Jay  
Extension de l'unité Alzheimer incorporant le système cantou (foyer) et un jeu de couleur comme repère visuelle pour aider les résidents à s'orienter.  
(sources : Ateliers Jean Nouvel) 2013



Peter Zumthor, Maison de retraite près de Chur, Mäsans, Suisse, 1994

La maison de retraite est organisée le long d'une sorte de rue intérieure, qui offre des espaces partagées aux résidents de la maison.



## 2. UNE RELÉGATION URBAINE DANS DES ZAC

L'EHPAD n'a pas seulement été seulement critiquée pour son aménagement interne, les choix de localisation ont aussi fait l'objet de critiques s'adressant alors aux municipalités et à leurs services d'urbanisme. En effet dans la plupart des cas, lors de la décision de moderniser l'accueil des personnes âgées, la maison de retraite, souvent encore située sur le site d'un hospice en centre-ville et dont elle était « l'héritière », a été abandonnée et il fut décidé de transférer la nouvelle structure aux marges du tissu urbain, sur du foncier disponible, afin de construire sans contrainte.

Ce choix était logique, prolongement urbanistique à la prise en compte des besoins de médicalisation des EHPAD et des normes afférentes (cf. partie précédente), les collectivités se sont tournées vers les périphéries des villes, avec une pression foncière moins élevée et des terrains plus disponibles. Ceci correspondant aussi à la généralisation d'un système d'aménagement urbain à travers les zones d'aménagements concertés (ZAC).

Ces ZAC qui permettent une planifi-

cation urbaine ont intégré une dimension mixte de l'emploi du foncier sous contrôle de l'autorité publique, communes ou syndicats/sociétés d'aménagement de statut public, réunissant logements, bureaux, équipement publics, notamment à vocation sociale. Ce cadre foncier, juridique et d'organisation de l'aménagement était propice au développement des programmes de construction d'EHPAD. Ainsi de nombreuses EHPAD ont été construites et ouvertes dans des quartiers en cours d'aménagement, à la fois à l'extérieur des centres urbains et dans des zones en devenir, aux fonctions mixtes, parfois encore imparfaitement reliées au réseau de transport publics. Avant de devenir un quartier avec une vie propre, si tant est que cela soit possible selon les choix d'implantation d'activités, plusieurs dizaines d'années peuvent s'écouler.

Ces problématiques immobilières, dont on comprend bien les ressorts pour la puissance publique (On retrouve la même évolution pour les hôpitaux et d'autres services publics), souvent dictées par des contraintes fortes, a cependant entraîné un sentiment d'exclusion. Elles accentuent les effets des facteurs

décrits précédemment : architectures stéréotypées, primauté des fonctionnalités liées à la médicalisation, standardisation des espaces intérieurs, pour isoler plus encore les personnes âgées. L'EHPAD prend une tournure autarcique, avec des habitants évoluant dans un environnement urbain qui rompt avec celui de l'habitat.

Aussi l'accueil des personnes rentre dans le monde pré-hospitalier. Cette vision hospitalière est bien entendu rejetée par les usagers, qui perçoivent des signaux très négatifs du basculement vers la dépendance, mais aussi par les familles et de nombreuses associations gestionnaires d'inspiration caritative. Ainsi une dernière étude des Petits Frères des Pauvres « Parole de résidents » met en avant de nombreux témoignages. Le malaise est aussi palpable au sein des familles qui sont partagées entre un besoin de prise en charge et l'aspiration à offrir un cadre de vie digne et le plus possible en continuité avec l'environnement connu, et surtout le logement.

En effet il ne faut pas oublier que le lieu de vie collectif de personnes âgées, maison de retraite selon les diverses formules et EHPAD, doit se garder de deux écueils : ne pas être un hôpital pour ne pas confondre relative dépendance et maladie, de pas être un lieu dédié à la mort mais à un prolongement de la vie. Au total il est paradoxal de constater que les témoignages de cer-

tains résidents renvoient aux descriptions des hospices de l'Ancien Régime, un niveau de prise en charge sans commune mesure cependant.

L'image donnée par la localisation, l'architecture extérieure, la conception intérieure a un grand rôle dans ces ressentis négatifs.

## PAROLES DE RÉSIDENTS



« J'aime pas être ici mais je n'ai pas le choix. Je m'ennuie trop ici. »

« Vivre dans une maison de retraite ? Je n'ai pas autre chose... »

« J'ai pas choisi cette maison de retraite, j'étais à la maison de repos et ils m'ont envoyé ici. »

« Au début je pensais arriver dans une maison bien mais au final je me suis aperçue que c'était un hôpital donc ce n'est pas pareil. »

« Je regrette d'être venue ici j'en veux à mon généraliste, j'ai été mal conseillée c'est vrai qu'à cette époque-là j'étais chez moi, j'étais très bien je mangeais ce que je voulais. »

« J'ai 68 ans, je suis en EHPAD depuis 14 ans. Je suis rentrée très jeune. »

**Ce n'est pas uniquement d'un logement adapté dont nous avons besoin mais d'un écosystème permettant de rester membre de la communauté.**



Extrait d'un dossier complet de témoignage de résident d'EHPAD, réalisé par l'association des petits frères des Pauvres en janvier 2018

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Il est donc primordial de donner des signaux architecturaux positifs.

Très souvent par manque de moyens, pour faire face à l'urgence en termes de capacité, par absence de recherches avec des jurys peu tournés vers ces préoccupations dans un système de reproduction des « unités d'accueil » au sein de ZAC sans caractère propre, cet enjeu a été négligé.

On peut prendre l'exemple de la maison de retraite de la ZAC Paul Claudel à Amiens. Ce schéma est l'archétype de ce qui est répété dans toute la France et ne relève pas seulement de l'absence de moyens économiques.

Un type plan courant est généralement retenu : le plan dit « en branche ».

Ce plan en « branche » ou « épis » résulte d'une organisation en unité : à partir d'un noyau central, des unités composées de couloirs distribuant les chambres vont être desservies (similaire aux structures hospitalières). Ce schéma a parfois été légèrement rompu par des patios entre les unités, dessinant des espaces de contact et de vie. Cette organisation répond à une logique fonctionnelle forte: la délimitation des espaces clos et parfois spécialisés (résidents et Alzheimer) et la rationalisation du travail des infirmiers. Le cœur de cette rationalisation est le calcul de la distance qu'un infirmier doit faire pour vérifier, souvent le soir, chaque chambre. Le but étant d'obtenir le plus petit parcours pour un maximum de

chambre. Cette pratique est plus en la faveur des travailleurs que celle des résidents.

En conclusion, la notion de continuum de vie semble très difficile à mettre en œuvre dans ces modèles d'accueil. Le site est isolé, l'espace replié sur lui-même, l'organisation interne fragmentée.

Il ne serait pas réaliste de penser que le respect de normes sanitaires et médicales, la prise en compte des coûts de construction et de fonctionnement, peuvent être écartés pour recréer des espaces idéalisés, issus des conceptions utopistes (I<sup>o</sup> partie).

En revanche on peut espérer qu'une approche sociétale et architecturale plus imaginative est possible.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



## **CHAPITRE 3**

### **DE NOUVELLES ALTERNATIVES D'ACCUEIL PARFOIS INSPIRÉES DU BÉGUINAGE**

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

# 1. RÉSIDENCE ET MARPA : UN MODÈLE SPATIAL ET D'HABITAT PROCHE DE LA STRUCTURE DES BÉGUINAGES

**A** côté des MAPA, des MAPAD et des EHPAD, participant d'un même type de réponse au besoin d'accueil collectif des personnes âgées, existent des foyers résidences et autres alternatives comme le système MARPA (Maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie), il s'agit de modèles alternatifs qui prennent plus en compte la notion de d'habitat, formant des lieux de vie à la fois individuels et collectifs, assortis de services à la demande ou obligatoires. Ces structures plus adaptées permettent aux résidents de vivre sa vie, d'être autonome dans les gestes du quotidien tout en faisant partie d'un plus grand ensemble capable de le prendre en charge si nécessaires (La limite de ces formes alternatives tient dans leur capacité à prendre en charge la dépendance).

Les MARPA vont se développer à partir du début des années 90 (Les premières apparaissent en 1986). Elles seront surtout des projets en milieu rural, avec parfois la vocation inattendue de revitaliser les centres de villages et de bourg, rompant l'isolement des personnes âgées dans les campagnes. Les Marpa sont de petite résidence, à taille

humaine, d'environ 20-25 habitants maximum. Cette échelle est autant abordable pour les résidents que pour les personnels soignants que pour l'espace villageois. Dans une ville ni la capacité d'accueil nécessaire, ni la disponibilité du foncier ne permettent le développement de ce concept dans cette forme spatiale, c'est la résidence qui remplit la même fonction, sous la forme d'un immeuble disposant le plus souvent au rez de chaussée des fonctions collectives.

## Exemple de la résidence Marpa Le Renon

Les logements s'organisent autour d'une pelouse centrale pensée comme lieu de vie extérieur propice à la convivialité entre les résidents. Des espaces collectifs sont prévus, faisant office de salle polyvalente. L'ensemble est souvent accessible par une entrée unique. Ce type d'accueil semi-collectif a par ailleurs l'avantage d'être évolutif, à la différence de la structure figée des EHPAD. Offrant une grande liberté aux résidents, la possibilité d'organiser des activités collectives, il évite la chute prématurée dans la dépendance

physique et la relégation sociale : les résidents sont invités à s'occuper des tâches ménagères le plus longtemps possible, faire les courses et la cuisine. Lorsque le résident devient plus dépendant une aide lui est proposée pour les tâches de la vie et le logement peut être progressivement adapté et équipé.

Enfin l'appropriation de l'espace personnel joue un grand rôle, garantissant la reprise des repères d'une vie (odeurs, couleurs, matériaux). Le thème des cinq sens dans l'architecture développé par Pallasma prend ici un intérêt particulier : l'appropriation de l'espace par les sens. Au total ce schéma spatial rappelle beaucoup celui des béguinages (structure spatiale dite préau) mais sans l'aspect participatif en termes de gestion de la copropriété.

Cependant les Marpa, comme d'autres types de résidence sénior, n'ont pas les capacités d'accueillir ou de maintenir une personne âgée en grande dépendance. Apparaît là la rupture de concept d'accueil avec les EHPAD aux finalités différentes, qui est plutôt celle d'offrir un cadre à la fin de vie (D'où les problèmes de perception lorsque les personnes âgées y rentrent trop tôt). On mesure aussi la différence avec les béguinages, où l'existence d'une fonction hospitalière interne assurait le continuum sur le même site (dans un environnement médical très différent !)

nombreuses : ce modèle Marpa peut-il se développer dans le tissu urbain ? Peut-il recouvrer des fonctions médicalisées ? Peut-il se transformer sur le plan juridique pour devenir participatif, instaurant un système de copropriété ou colocation ?

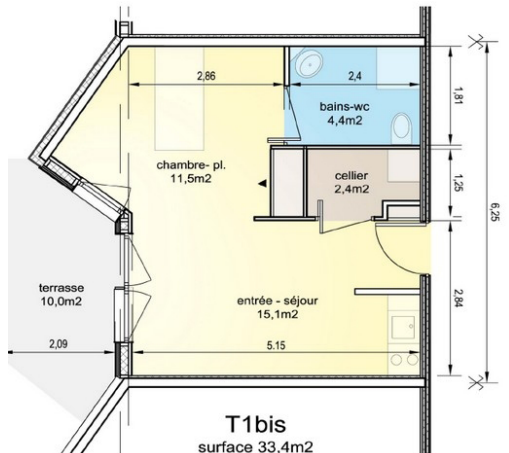
C'est à ce type de questions que de nombreux projets de promotion immobilière tournés vers les « seniors » tendent de répondre. Le font-ils de façon approfondie quand ils utilisent le terme de béguinage ?

Les questions posées pour l'avenir sont



- Chacun dispose :
- d'un séjour
  - d'une Kitchenette
  - d'une salle de bain
  - d'un coin chambre
  - d'un cellier
  - d'une terrasse privative

Photographie d'un logement pour une personne  
(source : MARPA le Renon)



## 2. DES INITIATIVES RÉCENTES : UN SIMPLE HABILLAGE PROMOTIONNEL USANT DE L'IMAGE DES BÉGUINAGES ?

**P**our répondre aux critiques, pour faire évoluer les modèles d'accueil, pour répondre à une demande sociale plus exigeante, des offres nouvelles sont portées tant par des promoteurs que par des associations. Le terme de béguinage est alors utilisé.

### 2.1. L'APPARITION DE PROJETS NETTEMENT ALTERNATIFS

**C'**est d'abord autour des notions de projets participatifs, collaboratifs ou d'autogestion que le concept est réapparu. Un exemple est particulièrement intéressant, appelé parfois « néo béguinage » : La maison des Babayagas et Boboyakas.

#### La maison des Babayagas

L'association est née en 1999 sous l'impulsion de Thérèse Clerc, une utopiste ayant pour projet de « changer le regard sur la vieillesse et faire la preuve que des personnes âgées peuvent se prendre collectivement en charge en conservant leurs capacités l'intervention et d'autonomie, avec des couts sociaux moins élevés »<sup>10</sup>.

Ainsi, en 2009 elle présente à l'office

HLM de Montreuil son projet de maison de retraite féministe et participatif en auto gestion. Séduit par le concept l'office HLM permet la construction d'une résidence en garantissant une prise en charge des loyers. Les architectes Tabet.J.&S.Tabet sont chargés de la conception.

Situé au cœur de Montreuil, la résidence se compose de 25 logements sociaux de 25 à 40m<sup>2</sup> dont 21 destinés aux femmes entre 58 et 88 ans et 4 pour des jeunes de moins de 30 ans, faisant émerger une visée intergénérationnelle. Le rez de chaussée est semi public, il comprend des espaces culturels et associatifs ouverts sur le quartier, un petit jardin potager est aménager dans la partie extérieure.

10. Interview France Inter - Thérèse Clerc et la Maison des Babayagas, 4 octobre 2013

Un mouvement proche des béguines? On peut facilement faire un parallèle entre les résidentes de la maison de Babayagas et les béguines. Chacun son logement, chacun sa vie, dans un milieu urbain, mais une communauté soudée avec des règles et des tâches. La Charte de la maison des Babayagas prévoit des temps à donner à la vie de groupe avec des tâches quotidiennes menées en binôme, des temps de réflexion, des prises de repas en commun selon un rythme régulier, la possibilité de travailler en atelier.

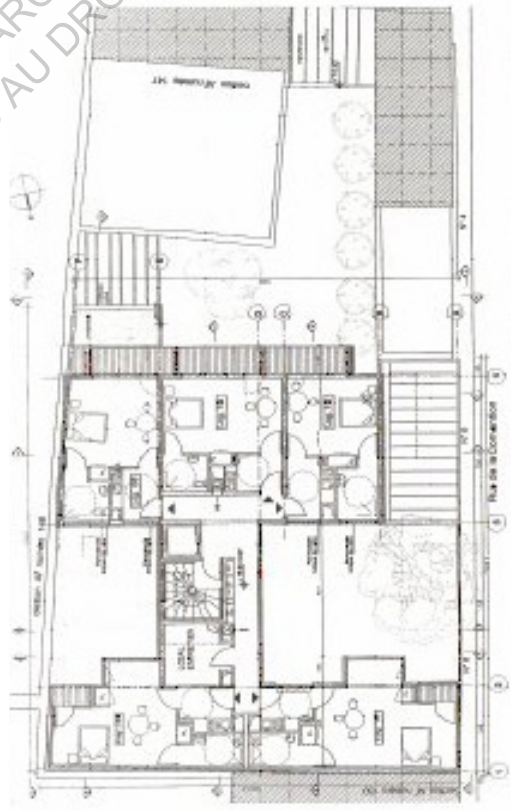
Deux types de faiblesse existent : la première limite de l'initiative tient à l'absence sur site d'une structure médicalisée, le recours à l'EHPAD reste ainsi nécessaire à une certaine étape de la dépendance, comme le reconnaît Thérèse Clerc dans une interview à France Inter « nous sommes obligé d'aller dans une EHPAD (...) dans le cas de maladie dégénérative ». La deuxième limite est

sociologique, le groupe est très homogène regroupant des personnes issues de milieux enseignants et culturels. Cependant cette limite ne fait que renvoyer à un projet de fin de vie commun, qui comme pour les béguinages, constitue le fond du projet, le système ne peut être universaliste.

Ce projet précurseur a donné lieu à d'autres projets participatif en France, dont les Boboyakas. Ce projet plus récent et mixte reprend l'ambition d'une maison de retraite alternative.



Photographie de Sophie Loubaton



Plan d'étage type (source LeroyMerlon Construction)

## **2.2. LA RÉCUPÉRATION DU TERME À DES FINS PROMOTIONNELLES SANS ADAPTATION RESPECTUEUSE DU CONCEPT INITIAL**

**D**ans ce contexte de recherche de modes nouveaux d'accueil, certains acteurs moins « communautaristes » ont cherché à promouvoir des offres plus « grand public » en réactivant la mémoire collective fondée sur le béguinage. On a ainsi pu parler de « néo-béguinage ».

Les néo béguinages concerneraient des communautés d'une vingtaine de personnes âgées, autogérant leur logement dans un ensemble collectif, assorti d'un système de « conciergerie » leur offrant une aide et assistance de degré divers. Le caractère religieux disparaît au profit du partage d'une même philosophie de l'existence et de fin de vie. La dimension économique n'est pas absente : les coûts étant mutualisés et la charge moins onéreuse que celle des établissements.

Il n'est pas anormal de voir apparaître ce type d'offre d'abord dans le Nord de la France (Entreprise Floralys) pour créer un néo béguinage à Douai.

\*\*\*

**« La Fermette aux bleuets » est un néo-béguinage proche du béguinage classique.**

Le site est composé de maisons individuelles organisé autour d'une cour (presque ruelle) avec une salle de « convivialité » (salle commune). Le béguinage se trouve au centre du tissu urbain afin de lutter contre l'isolement et permettre une certaine autonomie des résidents. Les maisons se compose d'un séjour avec cuisine et d'une chambre ou de deux chambres. Une personne appelé l'hôtesse s'occupe de l'ensemble des 16 locataires âgés de 72 à 97 ans.

On retrouve quelques éléments architecturaux distinctifs du béguinage, comme les maisonnettes, le jardinet devant chaque maison et surtout le portail. C'est un élément assez marquant de ce néo-béguinage. Le portail était pour un béguinage classique un élément essentiel et sous l'occupation française beaucoup d'entre eux en étaient détruit pour ouvrir le béguinage sur la ville et mette fin à la vie des béguines par l'ouverture de l'espace (idée que un couvent sans cloître ne serait plus un couvent).Le portail (qui est plus un porche) à Douai marque une certaine connaissance et analyse des béguinages de la part de l'architecte et de la maîtrise d'ouvrage. La volonté de fermer l'espace pour protéger des personnes âgées en signifiant par se proche « attention, ici c'est un



espace protégé, à part ». Le porche est pour chaque béguinage l'élément qui connecte la ville-miniature à la ville, c'est le lien.

\*\*\*

Le directeur général de Floralys qualifie son béguinage de « chaînon manquant entre le domicile et la maison de retraite ». Ce premier néo-béguinage est apparu comme une réussite et aujourd'hui la société Floralys est à l'origine de 31 béguinages. Si la plupart des béguinages se trouve dans des villages ou des bourgs où le foncier reste abordable, la société se tourne depuis 2015 vers les centres villes en proposant un béguinage « vertical » ce qui va l'éloigner du concept fondateur.

Se trouve poser inévitablement la question de la compatibilité du modèle du béguinage dans la pureté de sa conception spatiale et architecturale avec la densité urbaine. Aussi le néo-béguinage ne peut que subir des contraintes qui altèrent les fondements architecturaux initiaux qui ont fait sa typicité. De fait le développement des néo-béguinages dans les centres urbains conduit au rapprochement vers les offres de « résidence seniors », le caractère « participatif » servant à justifier l'emploi du terme béguinage et à rénover une offre conceptuelle déjà ancienne.



Vue aérienne de l'îlot béguinale



Vue depuis l'intérieur de l'îlot



Vue depuis le porche

## Exemple de Floralys/Norévie

Le Clos de la Lys est le premier béguinage citadin du groupe. C'est un immeuble de 4 étages avec 19 appartements de 53 à 76 mètre carré, doté d'une conciergerie.

L'organisation spatiale interne et l'aspect extérieur ne diffèrent pas d'un logement collectif normal. Le terme de béguinage n'est ici utilisé que pour des raisons promotionnelles car aucun caractère architectural spécifique ne permet d'identifier l'édifice comme appartenant à une catégorie particulière, ni aucun mode de cogestion particulier n'est mis en place. Les autres opérations immobilières du groupe dans des milieux citadins sont assez similaires. Au total malgré une certaine originalité architecturale, les sociétés de promotion lors de leur développement sont revenus à des modèles connus.



Photographie de l'agence Scénario-ara, projet Clos des Lys

## Exemple de « Vivre en Béguinage »

Dans la même veine, l'entreprise «Vivre en béguinage » propose aux séniors une offre dite alternative avec la construction dans plusieurs villes de béguinages. Le plus souvent son plan marketing est nettement tourné vers une clientèle catholique, parfois plus ouverte comme le dernier projet livré « La Tourangelle » à Tours-Nord.

Ce néo-béguinage citadin est un immeuble de 12 logements de type T2, de 40 m<sup>2</sup> et quatre T3 de 60 m<sup>2</sup> avec une salle commune. Comme on peut le voir sur les images, c'est un immeuble de logement collectif comme un autre, sans aucun signe distinctif architectural faisant occurrence ou reprenant le concept spatial du béguinage traditionnel.




Perspective aérienne du futur projet Vivre en Béguinage

La généralisation de l'utilisation du terme béguinage, l'usage abusif du vocable « néo-béguinage » ont conduit à une perte de sens.

Les occurrences sur Google du terme « béguinage accueil seniors » sont de 53 800 résultats, celles du terme « offre béguinage personnes âgées » de 69 500, celles de « néo béguinage » de 71 000, celles de « béguinage moderne » de 177 000, ce qui montre à la fois l'effet de mode (mais également d'intérêt) et le caractère galvaudé du vocable (Pour mémoire les occurrences sur les béguinages classés au patrimoine mondial ne sont que de 29 000).

Beaucoup d'associations d'aides aux personnes âgées, parfois liées aux conseils départementaux ou aux mutualités, donnent des informations en prenant la précaution de préciser que les offres d'accueil en béguinage ne sont encadrées par aucun texte (à la différence des nombreuses formules d'accueil en établissements) et que la typologie de ces offres est très ouverte. En 2016, un article d'une chercheuse doctorante (Riwanon Géléoc, doctorante en théologie à l'université de Lorraine.) concluait un article sur le sujet par ce constat « En définitive, les « béguinages pour seniors » d'aujourd'hui ressemblent peu à leurs ancêtres. Pourquoi persistons-nous à les affubler de ce terme historique ? Ne s'agit-il pas de simples « résidences pour seniors », dont certaines auraient une affinité spi-

rituelle plus ou moins marquée ? Marketing, quand tu nous tiens ». Dans cet habillage des formules d'accueil en résidence, le « Comment vivre ensemble » mis en avant par Roland Barthes lorsqu'il traite des béguinages comme espace idiorythmique (mot dérivé d'un mode de vie monacal qui synchronise les rythmes de vie) disparaît évidemment, c'est-à-dire « un espace où l'on peut vivre à son propre rythme en harmonie avec le groupe » ramassé dans le terme de « solitude collective » propice au bien être d'une personne.

 En conclusion les néo-béguinages sont très loin de l'organisation spatiale de leurs aînés qui renvoyait à une conception sociale et organisationnelle de la vie en collectivité. La question posée de leur réelle filiation peut être résolue par la négative. Le fait de signer une charte du béguinage, comme c'est le cas de certains établissements (« La Tourangelle » par exemple) ne suffit pas, tant la structuration de l'espace conditionne le respect du concept. Aussi face à l'échec du béguinage citadin moderne, qui pourtant fait flores, est-il réellement possible de transposer le modèle dans une ville de plus en plus dense, au foncier de plus en plus cher et rare ?

Nous tenterons de répondre à ces questions dans la troisième et dernière partie.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Aussi face à l'échec du béguinage citadin moderne, qui pourtant fait flores, est-il réellement possible de transposer le modèle dans une ville de plus en plus dense, au foncier de plus en plus cher et rare ?

Nous tenterons de répondre à ces questions dans la troisième et dernière partie.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



# **LES CONDITIONS DE LA TRANSPOSITION DU MODÈLE BÉGUINAL**

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUS RÉSERVE DE DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



# **CHAPITRE 1**

## **LES ÉLÉMENTS TRANSPOSABLES AUX « NOUVEAUX BÉGUINAGES »**

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

# 1. UNE STRUCTURE SPATIALE INSÉRABLE, VOIRE BÉNÉFIQUE À LA VILLE

## 1.1. LE BÉGUINAGE DES TYPES « PRÉAU » ET « RUES » : UNE MORPHOLOGIE DES VILLES ADAPTÉE À LEUR INSERTION

- UNE MORPHOLOGIE URBAINE  
TRADITIONNELLE : L'ÎLOT DENSE

La morphologie des villes européennes traditionnelles s'organise en îlots bâtis (en bloc) denses à l'inverse des plans parfois proposés par les modernistes (voir documentation).

Cette structure urbaine correspond à celle des béguinages flamands : un îlot bâti le long de son enceinte avec un vide en son centre pour assurer les communications internes et apporter lumière et espaces naturels (« la prairie »). On retrouve cette organisation spatiale dans le square de la ville anglaise entouré de maisons et donc l'accès se limite souvent à une seule entrée, dans certains quartiers de la ville française qui se sont structurés autour d'un parc public, aussi dans la certains projets récents, plutôt de nature résidentielle ( Le parc dit de Passy construit entre 1993 et 2004 reprend exactement ce modèle : espace vert central, immeubles en cein-

ture, accès limités et uniquement piétons).

Aussi le béguinage de type « préau » peut s'intégrer facilement sans déstructurer la morphologie d'une ville en îlots denses ou « blocs ». Il en est de même pour le béguinage de type « rues » ou « ville », tout aussi transposable, puisqu'il s'agit d'une certaine façon de privatiser des ruelles et impasses.

Dans le cas des villes modernes où les îlots en bloc ont disparu aux profits d'un plan libre composé d'éléments bâtis isolés et solitaires, il est beaucoup plus difficile de transposer la structure urbaine du béguinage « préau » ou « ville ».

Comme le note le laboratoire des morphologies urbaines, les villes en îlot dense sont « le lieu d'interactions sociales intenses » quand les villes modernistes induisent plutôt des « interactions sociales réduites ». Dans le cadre d'une maison de retraite du futur inspiré du béguinage flamand, la réduction de l'isolement des personnes âgées est

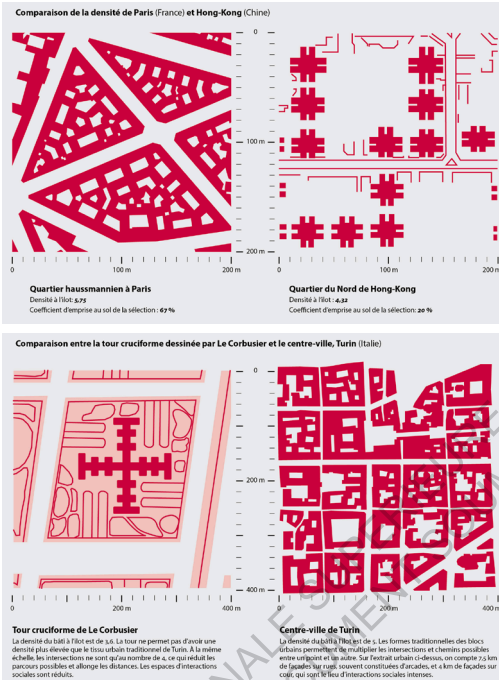
un objectif majeur : le projet d'organisation interne du site doit concilier domiciliation personnalisée et interactions sociales. Aussi l'ilot traditionnel en bloc est adapté au projet de transposition du bégainage dont il reprend de nombreuses qualités spatiales.

•UNE MORPHOLOGIE URBAINE TRADITIONNELLE À ACTUALISER: « L' ILOT OUVERT »

**C**ependant l'ilot traditionnel en bloc ne doit pas être trop replié sur lui-même pour être un projet moderne de bégainage: s'il doit avoir une unité interne, il doit après une histoire aujourd'hui rejetée et dépassée (cf. 1° et 2° chapitres), ne pas reproduire un modèle hermétique. En s'appuyant sur le travail de Christian de Portzamparc et son « ilot ouvert » on peut trouver un compromis qui actualise le bégainage flamand.

Christian de Portzamparc met pour la première fois en œuvre son idée d'ilot ouvert dans le projet « Hautes Formes » dans le 13ème arrondissement de Paris (voir image). L'idée est de respecter la structure en ilot de la ville et l'alignement des façades tout en créant un espace semi-public (une petite place) à l'intérieur de l'ilot. Il n'y a pas de front bâti avec des façades linéaires selon le modèle haussmannien, mais un jeu de volume permettant de créer une échelle humaine du bâti avec des expositions multiples pour les habitants.

En outre l'espace intérieur de l'ilot peut être investi par les habitants comme par les passants grâce à une circulation ouverte, ce qui implique cependant de régler et de sélectionner les modes et moyens de déplacement pour conser-



(Source : Laboratoire des morphologies urbaines, CSTB)

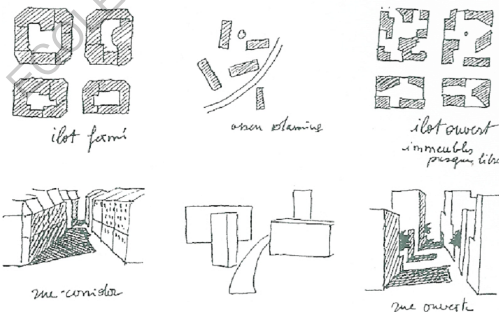
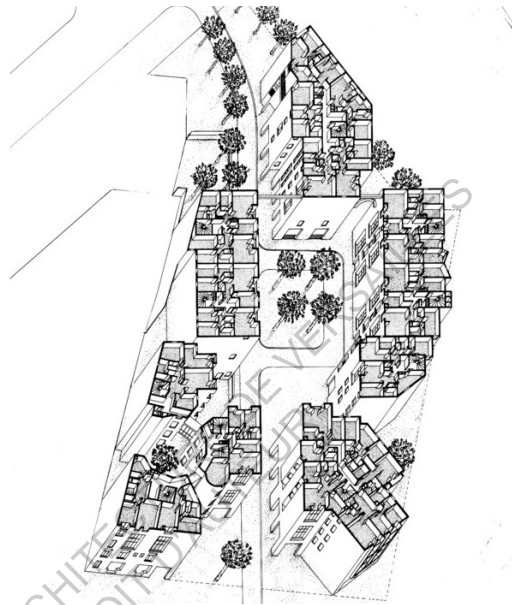


Schéma conceptuelle de l'ilot ouvert par C.de Portzamparc

ver à la fois une identité propre au site et des conditions adaptées aux besoins des habitants (personnes âgées en l'occurrence). L'îlot ouvert ne doit pas être confondu avec le reste du tissu urbain.

Au total, ce concept se rapproche beaucoup de celui des béguinages : règles d'accès et de circulation propres (ouverture diurne et fermeture nocturne par exemple), espace d'échanges et d'interactions avec le monde extérieur maintenu mais dans un schéma spatial identifié.



Axonométrie éclaté des 6 bâtiments (209 logements sociaux) avec la petite place centrale reliant la rue Baudricourt à la rue Nationale par un passage piéton.  
(Photothèque PUCA-Plan Urbanisme Construction Architecture)



Photo depuis la place



Photo depuis la rue Baudricourt

## 1.2. L'ÎLOT VERT DU BÉGUINAGE : UN ESPACE DE RESPIRATION DE LA VILLE ÉCONOMIQUEMENT POSSIBLE

L'enclos béguinal forme un front bâti de maisonnées comme une enceinte qui protège l'espace interne des nuisances de la ville. Cet espace interne est « un espace vert » qui concourt à la respiration dans la ville pour les résidents mais aussi au bénéfice de tout le tissu urbain. C'était déjà le cas dans la ville très dense et close du moyen âge avant que les grands béguinages soient transplantés à l'extérieur des enceintes (cf. 1<sup>o</sup> chapitre).

C'est un élément de transposition des béguinages dans la ville du futur qui est porteur de beaucoup d'atouts répondant à la fois à la recherche de modes de respiration de la ville et à des fonctions sociales, économiques et démographiques essentielles.

En effet l'insuffisance des réserves foncières, leur coût très élevé rendent aujourd'hui très difficile l'arbitrage en faveur de création d'« espaces verts », la préservation de sites existants est d'ailleurs déjà un objectif difficile. Aussi à défaut de pouvoir créer de nouveaux grands parcs urbains, les métropoles se tournent vers la multiplication de petits espaces verts de quartier. Dans ce contexte, l'îlot béguinal peut offrir ce

type d'espace au cœur des villes assorti d'un usage social incontestable.

Par ailleurs l'îlot vert favorise les interactions entre les habitants d'un quartier et les différentes générations : l'espace central vert du nouveau béguinage peut avoir des vocations multiples (voir image).



Exemple d'aménagement d'un espace vert béguinal  
(source : Physio-Parc)

## 2. UNE NOUVELLE LOGIQUE « DOMICILIAIRE »

### 2.1. DE LA MAISONNÉE À LA COLOCATION, UN NOUVEAU MODE DE VIE POUR LES SÉNIORS

Comme nous l'avons vu dans les parties antérieures, la tendance est à la création d'unité d'habitation individuelle dans une communauté créant ainsi une interdépendance vertueuse. Il est aujourd'hui impossible de transposer le plan des maisons des béguinages tel quel dans de nouvelles structures destinées aux personnes âgées. Il faut seulement en retenir l'aspect conceptuel et psychologique: la maison rappelle le caractère domestique de l'habitat induisant une appropriation individuelle dans un ensemble collectif.

En effet le coût économique de l'habitat individuel dans un cadre collectif de qualité nécessite pour être accessible assez largement d'imaginer des solutions d'occupation des logements innovantes.

Pour répondre aux problèmes économiques rencontrés par les personnes âgées ses dernières années, plusieurs organismes proposent de mettre en œuvre des dispositifs de colocations entre personnes âgées. Au-delà de la

mutualisation des charges et des dépenses d'assistance à la personne, les colocations pour séniors permettent de limiter l'exclusion sociale et la solitude.

Ce type d'approche n'est d'ailleurs que la transposition du modèle d'occupation des maisons du béguinage: une maison béguinale n'était pas réservée à une seule personne mais pouvait accueillir deux ou trois béguines aux revenus et d'âges différents.

Dans un hypothétique projet de béguinage pour séniors pourrait être envisagée une certaine mixité des occupants des maisonnées, associée à une flexibilité des formules (vivre seul, à plusieurs, dans une unité d'âge ou non), des modes économiques (cohabitation, sous colocation gratuite, payante ou en contrepartie de services) et dans le temps, selon le changement d'état des personnes (perte du conjoint, réduction de la mobilité, diminution des revenus).

La flexibilité spatiale dans le logement collectif est un thème bien connu, sou-

vent difficile à mettre en place mais possible. C'est une vision domiciliaire évolutive que proposerait la formule du béguinage par rapport à la rigidité des EHPAD.

Par exemple le projet de LoNa+, de l'agence Boskop, offre la possibilité de la pièce en plus et de la libre appropriation selon les besoins des locataires. C'est une logique domiciliaire évolutive qui pourrait permettre au béguinage du futur d'accueillir des colocations de deux ou trois personnes selon les besoins du marché.



## 2.2. GÉNÉRER DES INTERACTIONS À L'INTÉRIEUR ET L'EXTÉRIEUR DE L'INFRASTRUCTURE

- LES INTERACTIONS INTERNES :  
LES SERVICES COMMUNS

Tout comme les béguinages flamands avaient des lieux de vie commun : église, infirmerie, salle commune, ferme ou encore brasserie, le béguinage du 21ème siècle doit incorporer des espaces voués à la vie en communauté.

Par exemple les espaces de la vie de tous les jours, comme le propose le projet de logements collectifs pour personnes âgées à Münster. Ce projet se situant entre la maison de retraite et le logement propose de transformer l'espace de circulation habituelle en espace de vie commune supplémentaire pour les résidents. Ce n'est plus un palier de distribution mais un petit salon ou une salle à manger commune pour vivre avec son voisin et ainsi rompre avec l'isolement.

De plus, comme le projet de maison de retraite de Peter Zumthor, le projet propose de créer des interactions visuelles avec la cuisine donnant sur l'espace commun invitant alors à engager des rapports sociaux avec son voisin.



• LES INTERACTIONS EXTERNES

S'il existe des espaces d'interactions internes aux résidents, des espaces ouverts sur la ville doivent être envisagés dans une conception actualisée des béguinages. Il faut d'ailleurs rappeler que les béguines pouvaient occuper des fonctions sociales dans la ville grâce notamment à leur « offre » de services d'assistance (cf. 1<sup>o</sup> chapitre).

Les Babayagas y répondent avec un local accueillant une association de quartier auquel elles participent. Pour développer ce type d'initiatives il faut non seulement une communauté volontaire pour ce type d'actions (d'où l'importance de l'adhésion au projet communautaire) mais aussi équiper les futurs béguinages d'espaces appropriés. Or c'est souvent le manque d'infrastruc-

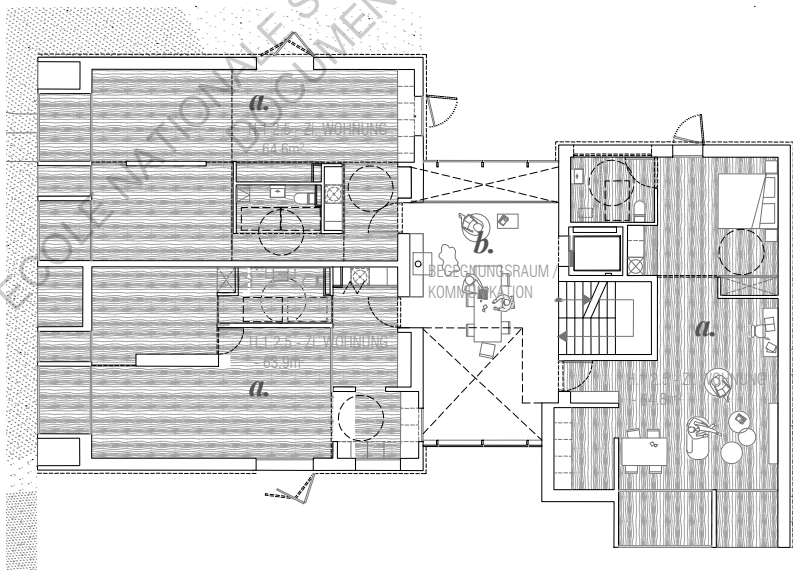


Exemple des activités des béguines dans l'ancien grand béguinage de Malines

Extrait d'un tableau à l'huile sur toile, 1578, Malines CPAS

ture qui freine ces d'initiatives.

Par exemple la création d'espace intergénérationnelle avec des FabLab ou bibliothèque de quartier tenu par les personnes âgées sont des initiatives qui nécessitent de concevoir en amont des lieux à usage polyvalent pouvant accueillir plusieurs formes d'activités associatives, sans présupposer une destination unique de de l'espace.



Projet de logement collectifs pour personnes âgées à Münster (Suisse).

Plan d'étage avec trois logements distribués par un espace centrale de vis commune.

(source : Architecture. Zopp / inFABric)

Légende :

a. logements

b. espace de vie

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

## **CHAPITRE 2**

### **LES CONDITIONS FAVORABLES DE LA TRANSPOSITION**

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUS LE DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

# 1. UNE VOLONTÉ POLITIQUE DES AMÉNAGEMENTS PUBLICS

Il est évident que concevoir des projets tels que présentés précédemment qui sont des transpositions ambitieuses car authentiques du concept de bégui-nage demande une volonté politique. En effet à la différence des projets présentés commercialement par des promoteurs (cf.2° chapitre), il s'agit de transpositions qui s'inscrivent dans des projets urbains globaux, par exemple de revitalisation de quartiers en déshé-rence, et qui demandent un engagement des responsables publics (traitement de friches urbaines, disposition du foncier, coûts supplémentaires).

En 2016, le CCNE (Comité Consultatif National d'Ethique) s'interrogeait sur « Comment rendre la société davantage inclusive vis-à-vis de ses citoyen(ne)s les plus âgé(e)s ? ». De nombreux acteurs de la ville, architectes, urba-nistes proposent de remettre les per-sonnes âgées au centre des villes ce qui peut paraître paradoxal mais ce qui a été pratiqué dans les villages et petits bourgs (cf.2° chapitre).

Comme pour d'autres projets d'habi-tation, il s'agit au lieu de détruire et de construire, de restructurer l'espace

urbain en concevant un nouveau type d'accueil des personnes âgées. L'en-semble des acteurs publics deviennent alors garants de ce type de montage qui n'est plus uniquement une affaire pri-vée. Cela permet de construire d'em-blée les interactions internes (sociales et médicales) et externes (usage des espaces verts, mode de circulation, sé-curisation, place des associations) dans un projet urbain global.

Il s'agit d'une opération d'aménage-ment, certes certainement plus cou-teuse qu'offrir au sein d'une ZAC du foncier viabilisé pour la construction d'un nouvel équipement, mais replacé dans une perspective de long terme, en prenant en outre en compte le coût des externalités négatives des implanta-tions excentrées (cf. 2° chapitre), cette logique mériterait attention.

La réhabilitation de friches urbaines en centre-ville, l'attire pour des pro-fessions médicales et paramédicales et pour des commerces de proximité, la co-construction du projet avec des in-vestisseurs qui peuvent regrouper les futurs occupants sont des facteurs dy-namiques. Sur ce dernier point, il peut s'agir de l'acquisition par les personnes

intéressées par ce projet communautaire d'un ilot de maisons à réhabiliter, prises dans un plan urbanistique d'ensemble porté par la ville.

Ainsi, dans une petite ville ou dans un quartier en réhabilitation d'une agglomération, l'ilot béguinal peut être une valeur ajoutée, autant sur le plan humain qu'économique.

\*\*\*

### LE CAS DE CHÂTELLERAULT

Le centre-ville historique de Châtellerault se prêterait assez bien à ce type d'interventions. La ville a connu depuis 1975 une perte de 15% de sa population, gravement touchée par la désindustrialisation (équipementiers automobiles) et a une démographie vieillissante supérieure aux moyennes nationale et départementale (28% de personnes âgées de plus de 68 ans contre 21% et 24%). Son centre historique est composé d'une multitude de petites ruelles, pour beaucoup piétonnes, qui furent très commerçantes : ne subsiste plus aujourd'hui que quelques commerces dans l'artère principale (rue Bourbon), les autres rues étant presque totalement délaissées comme le montrent les photos suivantes. Le prix des maisons, parfois inoccupées par bloc, est d'un niveau très faible. Enfin l'offre d'accueil des personnes âgées est restée très clas-



Rue Bourbon, Châtellerault, 2017

sique (pour l'essentiel des EPHAD) et excentrée, aucun site n'existe en centre-ville, à l'exception des lits de gériatrie de l'hôpital qui jouxte le centre-ville. Imaginer un projet de béguinage de type « rue », voire plus largement de type « ilot » en réhabilitant les anciennes maisons pour former un mini quartier béguinal, trouverait parfaitement sa place dans un tel contexte social et urbain, avec un degré de faisabilité économique.

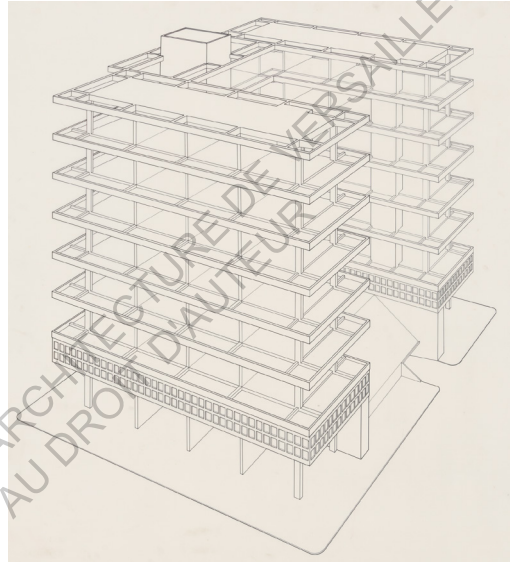
## 2. RELEVER LES DÉFIS DE LA DENSIFICATION : LA VERTICALITÉ ?

Comment relever le défi de la densification tout en respectant l'esprit de la « maisonnée béguinale » ?

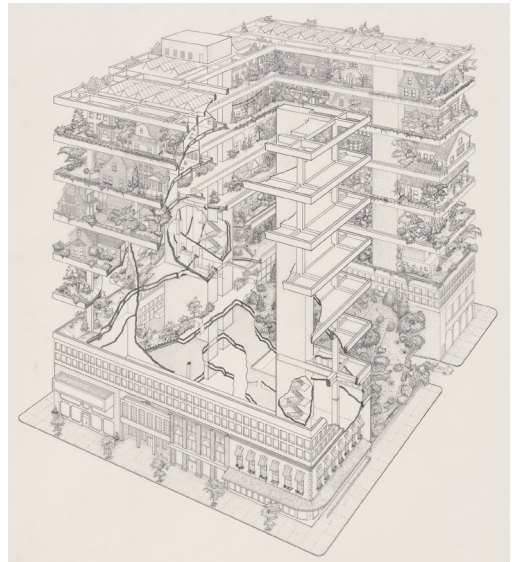
### 2.1. LA MAISONNÉE VERTICALE : UN CONCEPT SÉDUISANT MAIS UTOPIQUE

Le projet « Highrise of Homes » de l'agence SITE créé par le sculpteur – architecte James Wines donne quelques pistes de réflexion. En réaction à l'étalement urbain des villes américaines, J.Wines propose un projet présenté comme volontairement utopique pour dénoncer l'absence d'urbanisme et le « way of life » américain.

« Highrise of Homes » est une réponse excessive à la question réelle de l'hyper densité pavillonnaire dans un contexte urbain. Le projet de tour d'habitation est une méga structure d'acier et de béton de vingt étages. Chaque étage forme une plateforme divisée en parcelle que l'on peut acquérir pour y construire son pavillon. Les maisons forment alors des petits villages à chaque par niveau tous différents les uns des autres par un jeu de personnalisation. Chaque habitant est invité à construire son pavillon

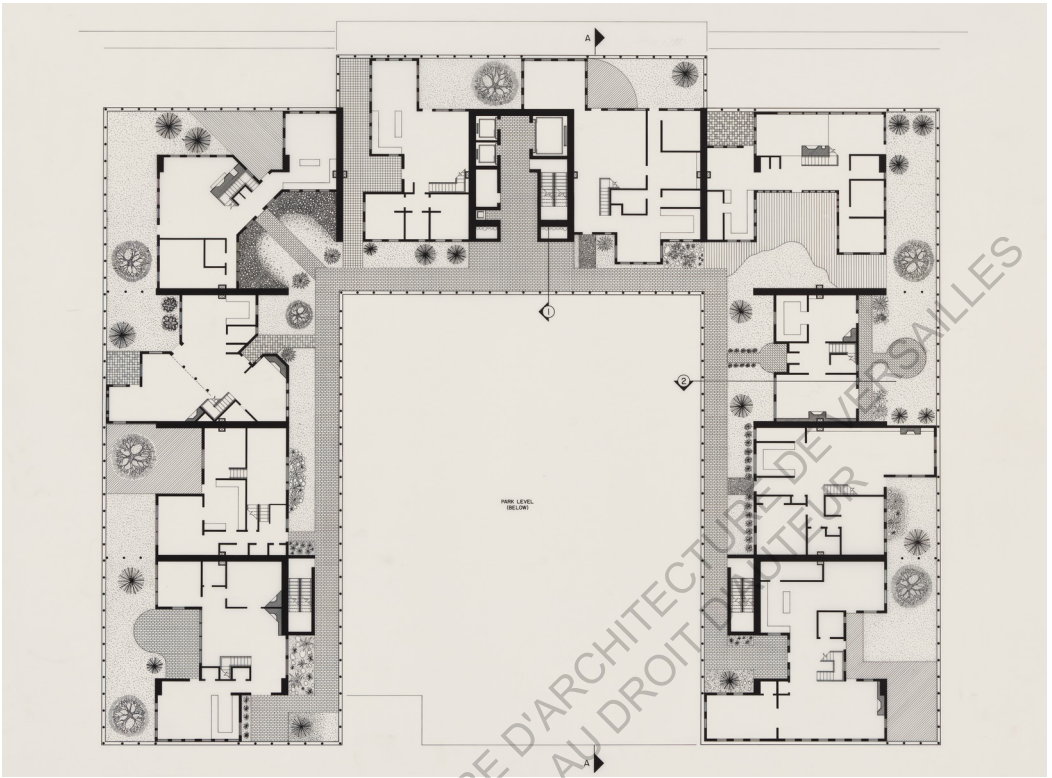


Axonométrie générale de la structure

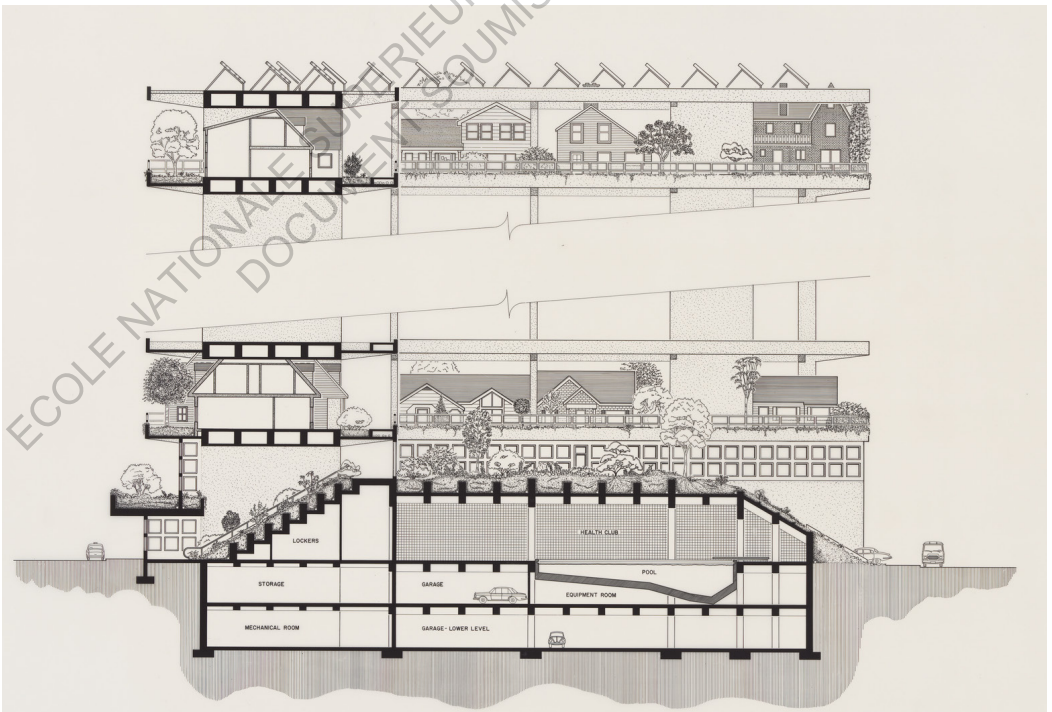


Axonométrie générale

SITE (Sculpture in the Environment)  
James Wines, Highrise of Homes project, 1981  
(source : MoMA)



Plan d'étage type



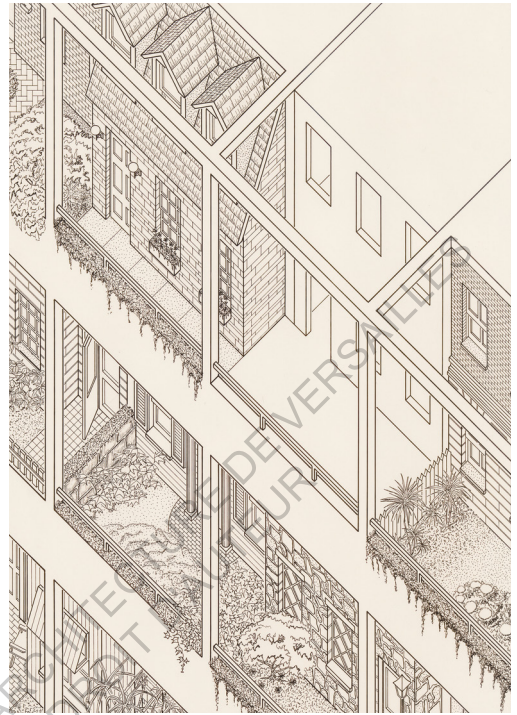
Coupe



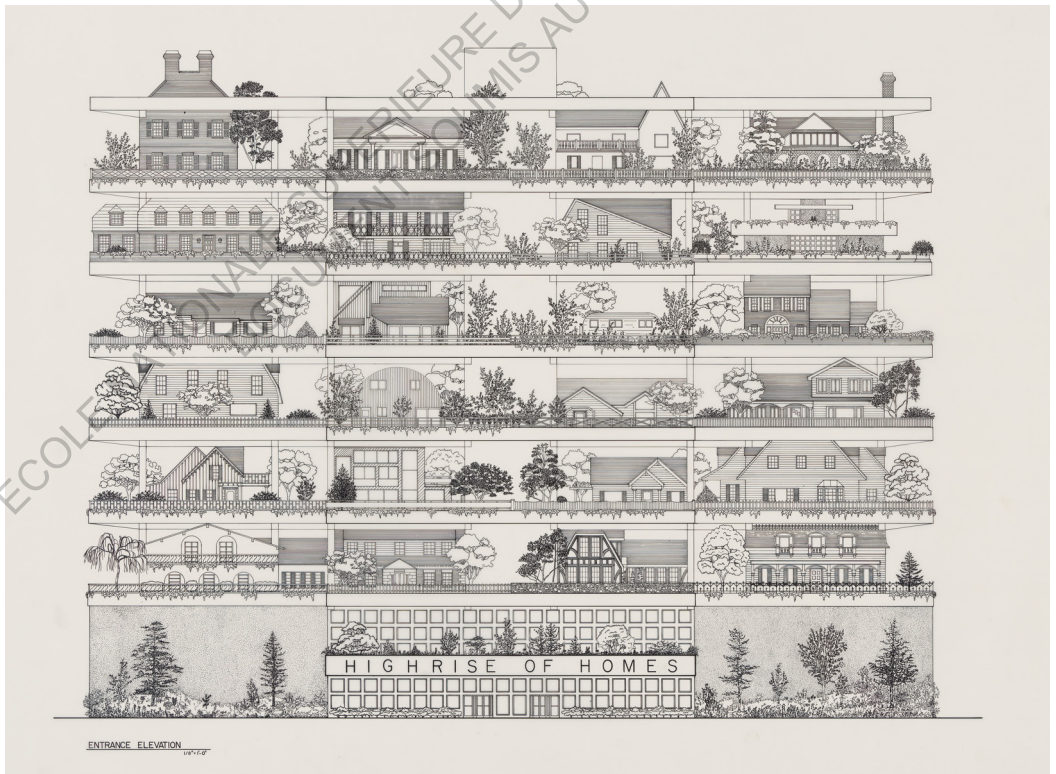
comme il le souhaite d'après un catalogue d'option de personnalisation pré-fabriquée.

L'intérêt de ce concept dans une approche actualisée des béguinages est de concilier dans un jeu de contraintes foncières et économiques fortes, habitats individuels et ensemble collectif. James Wines souhaite offrir aux habitants la possibilité de s'approprier entièrement l'espace et de ne pas limiter l'espace de vie à la décoration intérieure, mais donner à chacun la possibilité de dessiner son habitat.

Résoudre le problème de densité des béguinages flamands en réutilisant le concept proposé par James Wines



Axonométrie des façades

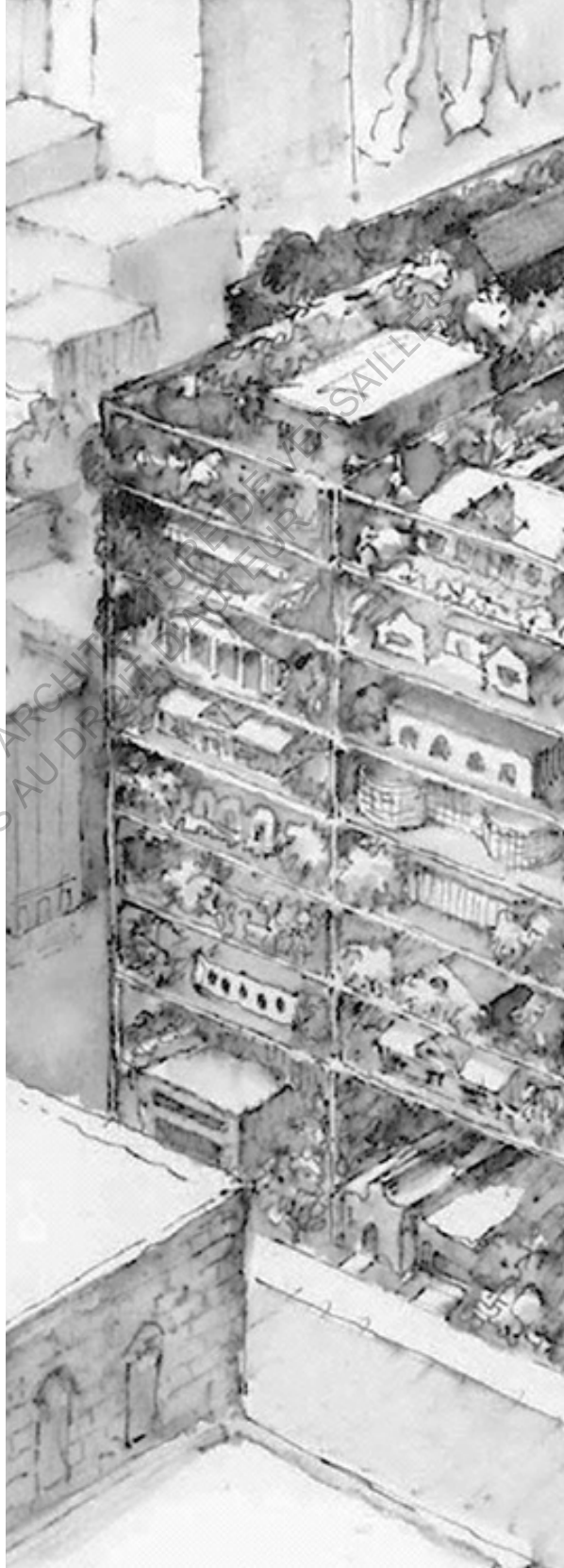


ENTRANCE ELEVATION

Élévation

semble très une voie très séduisante tant le parallèle entre le « gratte ciel de maisons » et le concept des béguinages est facile : il suffirait d'organiser l'espace nécessaire de façon verticale.

Observée selon la perspective verticale, on retrouve dans les dessins de Wines la même structure que celle des béguinages : la rue, la maison, le jardinet, la prairie/ le parc.



SITE (Sculpture in the Environment)  
James Wines, Highrise of Homes project, 1982  
(source : Metropolitan Museum of Art)



Le deuxième lauréat du concours d'idée HongKong Pixel Homes en 2017, abordant les thèmes du micro logement et de l'hyperdensité, fait occurrence aux projets utopistes de Wines qui est plus que jamais d'actualité dans le logement collectif.

Vertical Village  
François Chantier, Maria Fernandez  
(source : Archidaily)

## 2.2. UNE UTOPIE QUI POURRAIT PRENDRE FORME

**P**lusieurs opérations immobilières de logements collectifs contemporaines reprennent l'idée développée par James Wines mais de façon plus rationnelle et moins provocatrice. La réalité pourrait rattraper peu à peu l'utopie qui aurait ouvert une voie.

Il s'agit des exemples des projets Hes-samfar&Vérons et AAVP/Aires Mateus.

Les deux projets de logement collectif reprennent la figure archétype de la maison pour renvoyer l'habitant au caractère domestique mais au sein d'un programme de type tour. La volonté de revenir vers cette forme d'habitation n'est pas le résultat d'une nécessité constructive ou contextuelle (par l'inclinaison des toits) mais de répondre aux besoins d'appropriations des habitants d'une nouvelle construction dont



170 logements et commerces,  
ZAC Clichy-Batignolles, Paris 17e  
AAVP et Aires Mateus  
(photo : Salem Mostafaoui)



l'échelle les dépasse.

Avec 93 logements pour Hessamfar&Vérons et 170 logements chez AAVP/Aires Mateus, ces programmes restent éloignés d'une échelle « humaine » tout en proposant une sous une autre forme. En effet comme l'explique Vientent Parreira « Personnellement, habiter à 50 mètres de haut ne m'intéresse pas. Mais il me semble primordial de pouvoir vivre à la bonne échelle. »

Dans ces deux logements la recherche de la bonne échelle passe par l'incorporation d'un figure archétype : la maison avec sa toiture, son jardin ou sa terrasse, pour renvoyer à une image positive.

\*\*\*

Ainsi, pourrait être ouverte la voie, très audacieuse certes, de projets de béguinage qui tout en respectant la

structure spatiale originelle, dépassent la contrainte foncière et de densité, en investissant la dimension verticale.

De surcroît, une telle approche serait très complémentaire avec celle, plus traditionnelle, qui a été développée dans la partie consacrée à la réutilisation du du tissu urbain d'une ville moyenne.

93 logements, ZAC berge du lac-écoquartier Ginko à Bordeaux  
Hessamfar&Vérons architectes  
(photos : Arthur Péquin)



### 3. INTÉGRER FORTEMENT LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DANS L'ÎLOT ET DANS L'HABITAT

#### 3.1. LA DOMOTIQUE : DES TECHNOLOGIES QUI FACILITENT LA MISE EN ŒUVRE DES BÉGUINAGES

« La domotique peut être considérée comme une application moderne de l'intelligence artificielle et de la robotique. Elle se propose d'automatiser l'édifice d'habitation qui peut être défini au sens strict, comme une habitation privée, au sens large, (...) comme un ensemble d'édifices publics et privés (bloc d'immeubles urbaines, grand ensemble résidentiel) »<sup>11</sup>

La domotique est une technologie nouvelle qui investit peu à peu nos logements. Comme le souligne la citation ci-dessus, elle va s'inscrire à l'échelle de l'habitat individuelle comme à l'échelle de l'îlot urbain. Une interconnexion entre les différentes maisons d'un béguinage d'une part, une gestion centralisée et mutualisée d'autre part, peuvent être mises en place pour optimiser les relations sociales et la réponse aux besoins des résidents. Il s'agit aussi de réduire des coûts de fonctionnement et de mieux gérer des suivis dans les domaines de l'assistance de vie et d'ordre médical.

Elle va répondre pour les séniors à deux critères essentiels, le maintien à domi-

cile et la sécurité, qui ont eu jusqu'à présent du mal à être conciliés et qui pour le premier est une des conditions de l'effectivité du concept de béguinage.

- ASSURER LE MAINTIEN À DOMICILE

Les applications de la domotique touchent des éléments simples de la vie courante, qui deviennent avec l'âge des fonctions pourtant plus compliquées à gérer de façon autonome : gestions des équipements électroménagers, de la température (climatisation, chauffage), des éclairages naturels comme artificiels. Mais il s'agit aussi dans un espace commun de faciliter les communications entre les différents habitants par des interconnexions.

- ASSURER LA SÉCURITÉ

La domotique peut répondre à trois enjeux de sécurité : automatiser des réglages internes de fonctions potentiellement dangereuses (fermeture automatique du gaz, de l'éclairage, de l'alimentation en eau), mettre en œuvre des circuits de contrôle externes tant de la gestion de l'habitat que de l'état des

11. Collectif, *Une architecture pour l'habitat des personnes âgées*, Erès, 2001

personnes (Il peut s'agir d'une des nouvelles fonctions de la conciergerie d'un béguinage moderne), enfin assurer la fonction la plus ancienne de contrôle des accès.

Il apparait assez vite que la domotique a une dimension mi domiciliaire, mi collective dans des projets de béguinage. La régulation de l'ensemble relève d'une gestion collective : la porte ancienne du béguinage flamand, avec son porche et ses trousseaux de clés, devient un « portail électronique multifonctions », une conciergerie domotique. Cette conciergerie demande alors à être gérée par des personnels compétents qui assistent de plus les occupants dans la maîtrise des dispositifs. Si de tels équipements et leurs coûts de fonctionnement peuvent sembler onéreux, à terme au regard de l'évolution rapide des technologies, de leur simplification ergonomique et de la réduction assez rapide de leur coûts d'acquisition et de maintenance, surtout dans des schémas mutualisés, leur intégration est possible et amortissable.

### **3.2. INCORPORER DES SYSTÈMES ÉVOLUTIFS D'ÉQUIPEMENT MÉDICAUX POUR RESPECTER LE CONTINUUM DE VIE**

■ autre grand défi que les béguinages ont à relever par rapport notamment aux EPAHD est la gestion des ques-

tions médicales. L'incorporation dès la conception du béguinage de technologies de suivi médical est essentielle pour éviter une rupture du continuum de vie anticipée, comme dénoncée dans beaucoup d'offres d'accueil (cf.2<sup>e</sup> chapitre)

Dans le vaste champ de « l'e-santé » (Stratégie nationale e-santé 2020/juillet 2016/ ministre des affaires sociales et de la santé), certaines technologies peuvent être liées à celles de la domotique pour proposer de nombreuses applications qui deviennent possibles dans un cadre collectif alors que certaines applications, déjà mises en œuvre, telles que les « capteurs intelligents », sont de nature individuelle.

La télémédecine est la première de ces technologies au déploiement multiple: téléconsultation, téléexpertise, télésurveillance, téléassistance et régulation médicale à distance. En France la télémédecine est définie par la loi et est réservée aux Ehpad qui sont considérés comme un « chantier prioritaire national » de télémédecine. Elle ne peut être mise en œuvre que dans « un projet médical de coopération, selon les besoins et usages de soins locaux, induisant des choix techniques et d'organisation ».

Pour autant il n'est pas impensable d'imaginer qu'à terme certaines de ces technologies, qui demandent en effet des liens avec le système de soins et

des conventions publiques et privées, sortent d'une sphère très règlementée, notamment pour éviter la surcharge des urgences ou des hôpitaux. La question de la pénurie de médecins, dans certaines zones, pourrait aussi inciter à aller en ce sens de façon plus large.

Il serait donc judicieux que le mixte domotique/e-santé puisse être incorporé dans des projets d'habitation comme des béguinages modernes, allant le plus loin possible dans la modernisation et le respect de leur logique originelle.

En l'état actuel, cela suppose d'anticiper l'intégration de ces applications dans la conception architecturale : une structure spatiale évolutive et flexible est nécessaire pour accueillir plusieurs étapes de la vieillesse (de l'indépendance à la grande dépendance) en offrant des possibilités à terme d'accueil des outils de la domotique et l'e-santé. A l'inverse de la maison de retraite conçue dès l'origine pour être médicalisée, la flexibilité de chaque logement béguinal et des espaces collectifs devrait permettre des évolutions fonctionnelles en adéquation avec les besoins du résident et surtout de l'intégration de nouvelles technologies.



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

## **CONCLUSION**

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

**E**n réponse à une succession de modes essoufflés de structures d'accueil des personnes âgées, a resurgi le concept de vie et d'habitation du béguinage comme une solution alternative. Mais force est de constater que cette réapparition ne s'est pas accompagnée d'une véritable réflexion.

Il s'agit à l'heure actuelle plutôt d'une aspiration à trouver une nouvelle formule qui trouve une source dans la mémoire collective d'expériences de vie passées incarnées dans des sites encore existants.

Comme nous l'avons vu, les nouveaux béguinages sont aujourd'hui un simple habillage de « résidences seniors » plus ou moins sophistiquées. Il est dommage de réemployer ce terme comme slogan alors qu'il correspond à une morphologie, une organisation urbaine bien particulière, reconnue par l'UNESCO.

Afin de conserver l'esprit de ce type d'habitat intact dans la mémoire collective sans le galvauder, comme l'initiative du département du Pas-de-Calais d'attribuer un « label béguinage » à des MARPA de nouvelle génération, il faut proposer des alternatives réelles et un effort de réflexion.

Adossé à une profonde perspective historique, ce mémoire a tenté de dresser certaines pistes dans le souci de respecter l'authenticité du concept dans une approche en rupture avec les offres actuelles. Il dessine deux voies d'adaptation complémentaires : le quartier réhabilité

en un ilot béguinal, le béguinage vertical dans un tissu « hyper-urbain ». Ces deux voies d'adaptation relèvent les défis de la densité et de la revitalisation tout en respectant la morphologie des béguinages.

Bien entendu ces perspectives exigent de nombreuses conditions pour être mises en œuvre : ce type de structures ne seraient peut-être accessibles qu'à des personnes disposant de ressources importantes bien que, si les projets étaient épaulés par les pouvoirs publics, il serait possible d'y introduire la mixité des publics à l'instar des béguinages originels. Leur création impose une communauté d'adhésion qui n'est pas une chose aisée à construire et à généraliser (l'exemple des « Babayagas » greffé sur l'office d'HLM de Montreuil est restée une solution isolée), un modèle économique et juridique est à construire (mais est-il si éloigné de dispositifs existants de propriété partagée et de transmission sous le régime des fondations par exemple ?). De plus, il faut une volonté politique, qui doit s'exprimer dans de nombreux domaines, pas seulement en termes d'aménagement urbain et d'architecture (l'exemple de l'intégration de la domotique liée à la santé).

Il y a aussi un défi à relever pour les architectes qui peuvent proposer des concepts novateurs, ancrés dans la mémoire collective du béguinage et ainsi rassurants, échappant à la reproduction fonctionnelle des établissements et résidences actuels.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

# **BIBLIOGRAPHIE**

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

## OUVRAGE

- AARSCHOT S. VAN et HIERMAN M, *Les Béguinages de Flandre : un patrimoine mondial*, Racine, 2001
- BARTHES R, *Comment vivre ensemble*, Seuil, 2002
- CANT G. DE et MAJERUS P, VEROUGSTRAETE C, *Une monde de femmes indépendantes*, Guide Luciole, 2003
- CHAPON P.M, *Bâtir une ville pour tous les âges*, La documentation française, 2013
- CLEMENT T, GHOBERT J, HUART C, *Les anciennes constructions rurales et les petites constructions des béguinages en Belgique*, 1914.
- COLLECTIF (Assistance Publique - Hôpitaux De Paris), *Architectures Du Grand Âge : Variations Architecturales Sur La Fin De Vie*, Assistance Publique - Hôpitaux De Paris, Moniteur, 1988
- EYNARD C, *Le parcours résidentiel au grand âge, De l'utopie à l'expérience*, Hermattan, 2016
- GUERRAND R.H., *Les Origines du logement social en France*, Éditions ouvrières, 1966
- GUERRAND R.H., *Une Europe en construction. Deux siècles d'habitat social en Europe*, Éditions La Découverte, 1990.
- GUERRAND R.H. et QUILLIOT R, *Cent ans d'habitat social: une utopie réaliste*, Albin Michel 1989
- GUERRAND R.H. et ROUSSEAU S, *Les débuts du logement social à Vienne (1867-1934)*, IERAU, 1985
- GUERRAND R.H. et ROUSSEAU S, *Les origines du logement social aux Pays-Bas, l'exemple d'Amsterdam*, IERAU, 1982
- GUERRAND R.H., *Le logement populaire en France : sources documentaires et bibliographie (1800-1960)*, ENS-BA, Centre d'études et de recherches architecturales, 1979
- MAJERUS P, *Ces femmes qu'on dit béguines : guide des béguinages de Belgique : bibliographie et sources d'archives*, Archives générales du Royaume 1997
- RODENBACH G, *Musée de Béguines*, Paris, Séduire, 1997
- SALON D et EYNARD C, *Architecture et gérontologie, Peut-on habiter une maison de retraite?*, Hermattan, 2006
- SCHMITT J.C, *Mort d'une hérésie. L'église et les clercs face aux béguines et aux béghards du Rhin supérieur du XIV<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Mouton, Ecole des hautes études en sciences sociales, 1978
- VERCAUTEREN R, PREDAZZI M, LORIAUX M, *Une architecture nouvelle pour l'habitat des personnes âgées*, Érés 2001

## ARTICLE UNIVERSITAIRE

- HELVETIUS, A.M, Les béguines des femmes dans la ville au XII et XIV, sous la direction de NANDRIN J.P, Presses de l'Université Saint-Louis, 1993
- HOUBART C, Raymond Lemaire et les débuts de la rénovation urbaine à Bruxelles. *Urban History Review*, 2012

## ARTICLE DE PRESSE

- AARSCHOT S. VAN, « Béguines, béguinages : auto-organisation et patrimoine », UNESCO
- GELEOC R, « Troisième âge : le vrai-faux retour des béguinages » *Le Point*, 2016
- LOPPINET X, « Les trois âges d'or des béguinages », *Lumière & Vie n°297*, janvier-mars 2013
- MAJERUS P, « Le béguinage flamand : où l'esprit se fait pierre », *Lumière & Vie n°297*, janvier-mars 2013
- RAPP F, « Les conditions historiques du mode de vie des béguines », *Lumière & Vie n°297*, janvier-mars 2013



« L'espace architectural en E.H.P.A.D a-t-il un sens ? », Harmattan

« L'Apport de la gérontologie dans la mise en oeuvre du projet architectural », Harmattan

« Les Allemands réhabilitent les communautés de femmes », C.C, *Le Figaro*.

### **DOSSIER DE CANDIDATURE UNESCO**

AARSCHOT S. VAN, « Un passé bien présent », Ministère de la Communauté flamande, 1998

### **CONFERENCE**

RVH 2017 - Les béguines, des femmes libres au Moyen Age, Y, POTIN, C.GAUVARD, KINER

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE VERSAILLES  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Beguinage de Bruges, Grave sur bois,  
Yoshijiro Urushibara, 1919